

# Québec Cartier et Mines Wabush réduiront leur production au cours de l'été prochain

par Jean Didier FESSOU  
du bureau du Soleil

**SEPT-ILES** — La compagnie minière Québec-Cartier et les Mines Wabush fermeront leurs portes cet été. Entre quatre à six semaines pour la première et quatre semaines pour la seconde.

A Mont Wright et Port-Cartier, cette mesure touchera près de 3.200 travailleurs et à la mise Scully et à Pointe-Noire, environ 800 personnes.

Telles sont les informations qui ont été confirmées au SOLEIL par M. Bruno Boissé, directeur des relations industrielles à la Québec-Cartier et M. André Demers, directeur général des Mines Wabush.

On sait déjà que Sidbec-Normines réduira sa production d'environ 35 pour 100 cette année, pour la porter à environ 4 millions de tonnes de boulettes de fer, et que ce ralentissement se traduira par un arrêt des opérations et une mise à pied temporaire des 400 employés de l'entreprise pour une période d'au moins quatre semaines, cet été.

Tel est le portrait de la situation du fer sur la Côte-Nord, au Nouveau-Québec et au Labrador en ce début d'année, au commencement d'une négociation du fer et quelques jours à peine après l'annonce de l'Iron Ore de fermer son concentrateur et son usine de bouletage à Sept-Iles d'ici au 15 mai, entraînant 650 licenciements à Sept-Iles et à Schefferville.

**Le marché européen**

Propriété à part entière de la puissante US Steel Corp., la compagnie minière Québec-Cartier s'est montrée peu affectée par la récession qui a touché le marché nord-américain du fer et de l'acier. M. Bruno Boissé l'explique ainsi: "Nous exportons 75 pour 100 de notre production de concentré en Europe. Principalement en Grande-Bretagne et en Allemagne. Là, la récession a été moins forte qu'aux États-Unis."

Le concentrateur de Mont Wright a une capacité de production d'environ 18 millions de tonnes par année. En 1980, ce sont 13,4 millions de tonnes qui auront été produites et les prévisions pour 1981 sont du même ordre de grandeur pour des anticipations de vente de l'ordre de 14,5 millions.

La différence entre la production et les expéditions permettraient l'élimination d'environ 1 million de tonnes stockées et invendues. Des expéditions outre-mer, les Britanniques et les Allemands s'porteraient acquéreurs d'environ 3 millions de tonnes chacun.

L'interruption de production prévue pour l'été, entre quatre et six semaines, toucherait environ 3.200 personnes.

**Le marché canadien**

Grâce aux performances des aciéries canadiennes, en particulier de leurs actionnaires Dofasco et Stelco à Hamilton qui achètent 42 pour 100 de leur production, les Mines Wabush sont dans une excellente position et augmenteront même leur production de boulettes de fer à leurs installations de Pointe-Noire, cette année. Toutefois les Mines Wabush seront contraintes de fermer leurs portes durant quatre semaines en juillet et débaucher quelque 800 travailleurs.

D'une capacité de production de 6 millions de tonnes par année, l'usine de bouletage des Mines Wabush aura produit 4,7 millions de tonnes en 1980 à partir du minerai extrait à la mine Scully, au Labrador.

Cette année, la production serait portée à 5,5 millions de tonnes. Mais, de mentionner M. André Demers, toutes ces données peuvent changer au cours des prochaines semaines ou prochains mois. Le chef d'entreprise soulignait cependant que son entreprise était en "très bonne position".

**D'autres réactions**

Remise du choc de l'annonce de

l'Iron Ore vendredi et de la méchante tempête de neige qui l'a paralysée durant la fin de semaine, la ville de Sept-Iles n'a pas perdu de temps pour évaluer la situation nouvellement créée et y faire face.

A tel point qu'hier lundi, tout le monde ou à peu près était en réunion et inaccessible pour répondre à la curiosité des journalistes.

Le député Denis Perron a convoqué la presse pour aujourd'hui. Hier, il était en contact avec ses collègues du cabinet Pierre Marois, ministre du Travail, et Yves Bérubé, ministre

de l'Énergie et des Ressources et ancien ingénieur à l'emploi de l'Iron Ore. M. Perron a affirmé au SOLEIL que "tout est en marche au bureau de la main-d'œuvre pour faire face à la situation".

Pour le député ministériel de Duplessis, il ne fait aucun doute que le gouvernement du Québec doit intervenir dans ce dossier.

Autant pour Québec, Ottawa, les métallos que l'Iron Ore, le principe de la formation d'un comité de reclassement pour les 650 travailleurs débauchés d'ici au 15 mai est un prin-

cipe acquis dont les formalités restent à définir.

Pour le maire de la ville, M. Jean-Marc Dion, il devient urgent de diversifier la structure économique de la ville et de la région. Pour le maire, la période la plus critique viendra cet été. Ce qui laisse tout de même plusieurs mois pour y faire face.

Pour le député fédéral André Maltais, il convient d'activer le dossier du développement du port. En Chambre, le député de Manicouagan a déposé une motion demandant la formation d'un groupe de travail restreint qui aurait pour but d'évaluer la situation et de proposer des hypothèses de travail.

Quant au commissaire industriel, M. André Coutu, il voit lui aussi la relance de Sept-Iles à travers les développements majeurs du port. Pour le commissaire, il ne faut pas prendre panique: "La décision de l'Iron Ore est lourde de conséquences mais c'était prévisible. J'ose croire que ça

servira à démontrer à Québec et à Ottawa que le klondike, à Sept-Iles, c'est terminé."

M. Coutu a suggéré aussi que les gouvernements parlent moins de constitution et plus d'économie.

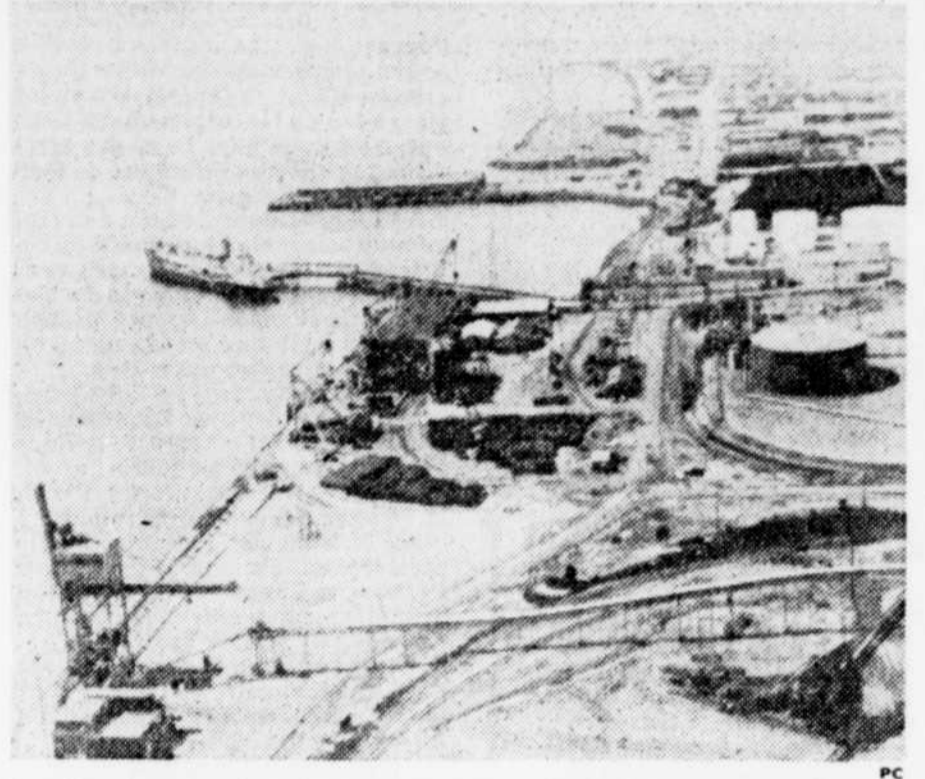
**Les négociations**

De leurs côtés les dirigeants du Syndicat des métallos se sont réunis toute la fin de semaine autour d'une table qui réunissait les représentants des locaux du littoral.

Cette semaine, durant trois jours, aura également lieu une réunion de coordination de l'ensemble des 23 locaux.

Déjà des premières rencontres de négociation ont eu lieu entre les métallos et la Québec-Cartier à Port-Cartier, Gagnon et Fermont. Des échanges de documents et d'informations ont eu lieu dans un climat jugé bon de part et d'autre.

Prochaine rencontre, la semaine prochaine.



Iron Ore a annoncé en fin de semaine dernière la fermeture de son usine de Sept-Iles pour une période indéfinie, 500 ouvriers seront alors sans emploi.

## Maltais propose un comité d'étude sur Iron Ore mais les Communes refusent

par André PREFONTAINE

OTTAWA (PC) — Le député libéral de Manicouagan, M. André Maltais, n'a pas réussi hier à convaincre ses collègues de la Chambre des Communes à autoriser la création d'un comité spécial chargé d'étudier des moyens de venir en aide aux 630 travailleurs d'Iron Ore qui seront mis à pied sous peu à la suite de la fermeture du concentrateur et de l'usine de bouletage de l'Iron Ore à Sept-Iles et Schefferville.

Quelques députés libéraux ont crié "non" lorsque M. Maltais a demandé le consentement unanime de la Chambre hier en vertu d'une motion sur les questions urgentes.

Vendredi dernier, le député Maltais rencontrait le président de l'Iron Ore, M. Brian Mulroney, qui l'avait alors informé de la décision de sa compagnie. Par la suite, M. Mulroney tenait des discussions sur le même sujet avec le ministre de l'Emploi et

de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, et celles-ci débouchaient sur la mise sur pied d'un comité de reclassement pour les employés mis à pied.

**Assez de théâtre constitutionnel**

Dans un communiqué publié par son bureau, M. Maltais a affirmé "qu'il était impérieux pour les gouvernements en cause d'arrêter le grand théâtre constitutionnel et de s'occuper réellement d'économie dans le pays". Le député de Manicouagan ajoutait qu'il comprenait le geste de l'Iron Ore qui "ne fait pas exception aux différents contretemps qu'ait le monde de l'acier depuis quelques années".

M. Maltais n'a pas manqué de souligner par ailleurs l'impact négatif sur l'économie de la Côte-Nord la fermeture, en juin 1979, de l'ITT-Rayonier, à Port-Cartier, qui avait privé plus de 700 travailleurs de leur emploi.

## Le gouvernement du Québec suit l'affaire de près

MATANE (PC) — La situation dramatique créée par l'annonce de la fermeture, pour un temps indéterminé, des installations de la compagnie Iron Ore à Sept-Iles fait l'objet d'études de la part du gouvernement québécois.

C'est ce qu'a déclaré, hier à Matane, le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, qui entrevoit quelques façons de hausser la rentabilité de l'usine de Sept-Iles en améliorant la qualité des produits et

en réduisant la consommation d'énergie.

A cet égard, une étude du ministère propose certains palliatifs à la consommation d'huile, par exemple l'usage de la tourbe qui serait compatible avec la fabrication de boulettes.

M. Bérubé a signalé que le président de l'Iron Ore, M. Brian Mulroney, l'avait assuré de son entière collaboration en ce sens.



RECHERCHE CE QUE VOUS RECHERCHEZ...  
 DECOUVREZ nos cours de PERFECTIONNEMENT FEMININ  
 PERFECTIONNEMENT MASCULIN  
 Débutant le 26 JANVIER — Inscription: 529-6761  
 Ecole-agence Audace, 75 Grande-Allée est.  
 Permis no. 669593

**EN VENTE A NOS 6 MAGASINS**

**REDUCTION DE**

# 25% à 33 1/3%

**PLAYTEX®** rehausse votre silhouette

BEIGE

**PLAYTEX® 18HEURES**

SOUTIEN-GORGE EN TRICOT SANS COUTURE

Réduction 33%. Soutien-gorge "18 heures", Modèle 722. Confortable sans-couture avec bonnets en tricot, bretelles extensibles et réglables. Fait de nylon-spandex. Blanc ou beige. B 34-40 C 34-42. Rég. 16,50 spécial 11,00 D 34-42 Rég. 17,50 spécial 11,66

PLAYTEX® 18HEURES

SOUTIEN-GORGE LONG

Arrasage à l'avant - bretelles en tricot

Réduction 25%. Soutien-gorge long "18 heures", Modèle 201. Ce soutien-gorge s'agrafe à l'avant. Fait de nylon et caoutchouc; les bonnets sont en polyester. Blanc seulement. B 36-40 C 36-42. Rég. 21,95 spécial 16,46 D 36-44 Rég. 22,95 spécial 17,21

PLAYTEX® 18HEURES

GAINE CULOTTE MOYENNE TAILLE HAUTE

Réduction 25%. Gaine-culotte "18 heures", Modèle 371. Cette gaine-culotte moyenne à taille haute offre un soutien excellent de la silhouette grâce à son panneau avant extra large. La bande "Control Band" épouse à vos mouvements. Fait de tissu "Spandex" extensible. Blanc seulement. M. G. Rég. 23,95 spécial 22,46 TG. TTG. Rég. 32,95 spécial 24,71

PLAYTEX® 18HEURES

GAINE CULOTTE

Réduction 25%. Gaine-culotte "18 heures", Modèle 359. Cette gaine-culotte vous offre soutien et maintien de la silhouette sans sacrifier le confort grâce à son tissu "Spandex" léger et extensible. Blanc et beige. P. M. G. Rég. 19,95 spécial 14,96 TG. TTG. Rég. 21,95 spécial 16,46

PLAYTEX® 18HEURES

GAINE CULOTTE COURTE

Réduction 25%. Gaine-culotte courte "18 heures", Modèle 398. Fait de "Spanette" extensible, cette gaine-culotte possède un panneau avant qui procure plus de soutien sans incommoder. Blanc seulement. P. M. G. Rég. 20,95 spécial 15,71 TG. TTG. Rég. 22,95 spécial 17,21

PLAYTEX® 18HEURES

GAINE CULOTTE MOYENNE

Réduction 25%. Gaine-culotte moyenne "18 heures", Modèle 395. Possède les mêmes caractéristiques que les autres gaines de la série "18 heures" mais est offerte dans une longueur moyenne que beaucoup apprécient. Blanc seulement. P. M. G. Rég. 21,95 spécial 16,46 TG. TTG. Rég. 22,95 spécial 17,06

PLAYTEX® 18HEURES

GAINE

Réduction 25%. Gaine "18 heures", Modèle 297. Gaine ouverte faite de "Spanette" pour un confort total. Contrôle abdominal assuré par un large panneau avant. Blanc seulement. M. G. Rég. 23,95 spécial 15,71 TG. TTG. Rég. 22,95 spécial 17,21

**Syndicat**  
 • Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys  
**Audace**  
 • Mail St-Roch • Place Laurier • Galeries Chagnon

en bref

Scierie de Price

MATANE (M.C.) — Peu à peu, la scierie de la compagnie Price, située à Price, près de Mont-Joli, écoule ses réserves de bois, confirmant une réouverture de ses installations pour le mois d'avril. Victime principale de la baisse de ses exportations outre-mer, la scierie a cessé ses opérations à la fin du mois d'août, privant quelque 400 personnes de leur emploi. A cette même date, plus de 14.000.000 de pieds mesure de planche (une mesure de volume du bois) étaient stockés sur les terrains de la Price. En ce moment, les réserves ont été réduites à 900.000 PMP. La réserve normale de bois est de 6.000.000 de PMP. Cependant, la production ne reprendra pas avant le mois d'avril, indique un porte-parole de la compagnie Abitibi-Price, propriétaire de la scierie, puisque les installations ne sont pas conçues pour fonctionner l'hiver. Lors de la fermeture, à la fin du mois d'août, la compagnie prévoyait une fermeture de un mois. L'état du marché mondial du bois en aura décidé autrement, semble-t-il.

Deux incendies

La maison de M. Claude Deschêne, située rue Saint-Pierre, près de la rue Léonidas, à Ri-

mouski, a été endommagée par un incendie, hier après-midi. Les pompiers ont été alertés vers 15h. Il n'y avait personne à la maison, à cette heure-là. Les flammes auraient pris naissance au sous-sol et elles ont été maîtrisées assez rapidement, mais les dommages sont quand même importants, environ \$10.000. En fin de semaine, la maison de Denis Lavoie, située rue de la Plage, dans la partie ouest de Rimouski, avait été rasée par le feu. Les pompiers avaient été alertés vers 6h du matin et ils n'ont pu rien faire pour enrayer le brasier. M. Lavoie et sa famille étaient aussi absents. La maison tout en bois a été une proie facile pour l'élément destructeur qui était fouetté par le vent. Dans les deux cas, on ne rapporte aucun blessé.

Hold-up de \$6,000

Un hold-up a été commis, hier, dans une conciergerie située au 60 rue Père-Divet, à Sept-Îles. Un ca-goulard a raflé quelque \$6.000 dont une partie en chèques. La police de Sept-Îles précise que cet argent provient des loyers et qu'il a été pris chez le concierge. Le voleur était armé d'un couteau et il a pris la fuite à pied. Aucun véhicule suspect n'a été vu dans les parages. La plainte a été enregistrée vers 11h15.

Une résolution du maire de Gaspé est battue une 2e fois

par Michel CORBEIL

GASPE — Le plan d'urbanisme est l'objet d'un sérieux désaccord, au sein du conseil municipal de Gaspé.

A deux reprises, un vote serré des conseillers a battu une résolution prévoyant l'imposition d'amendes à une cinquantaine de citoyens contrevenant au règlement d'urbanisme de la municipalité.

Le 22 décembre, la résolution a été défilée alors que trois conseillers, MM. Charles O'Brien, Hermel Dufresne et Mme Debbie O'Brien-Boulay, ont voté contre la proposition qui faisait suite à un avis juridique reçu par la municipalité. MM. Elphège Huet et Gustave Dupuis appuyaient la résolution.

S'appuyant sur l'article 53 de la loi des cités et villes, le maire de Gaspé, M. Lewis Fitzpatrick, refusait de signer le procès-verbal du 22 décembre et ramenait la même proposition le 5 janvier. La résolution a cependant été renversée une seconde fois.

Elu en octobre, le maire Fitzpatrick a fait du respect du plan d'urbanisme une de ses priorités. Les deux échecs ne le découragent pas de

ses intentions. "Je ne sais pas encore de quelle façon je reviendrai à la charge sur ce point, mais je peux vous assurer que j'ai l'intention de revenir avec une résolution similaire."

Remous du passé

Conçu au coût de quelque \$30.000, le plan d'urbanisme de Gaspé a été adopté en 1977, mais il a souvent été contourné, ce qui a soulevé des controverses par le passé. M. Robert Pidgeon démissionna de la mairie, en septembre, innovant, notamment, un manque d'unité au sein du conseil: "Personnellement, expliquait-il, je suis partisan du respect du plan de zonage et d'urbanisme. (...) Mais, il faudra changer les mentalités."

Les autorités municipales actuelles ont autorisé un investissement de quelque \$18.500 pour modifier le plan d'urbanisme: certains assouplissements seraient apportés au plan.

"Qu'est-ce que cela nous donnera d'avoir un autre plan, si le conseil se refuse à se doter des outils pour le mettre en application", dit en substance M. Fitzpatrick.

"Les gens ne respectent pas notre plan, plaide-t-il. Des conseillers votent contre une résolution pour le faire respecter et votent de l'argent pour en préparer un autre. C'est de la folie. Je ne trouve pas l'explication de ces conseillers."

Réplique

Un inspecteur de la construction a été embauché, en juin, par la municipalité pour veiller à ce que les citoyens erigent des constructions conformes aux permis accordés, à ce que les constructions respectent le plan d'urbanisme et à ce que les gens se munissent, à tout le moins, d'un permis, ce qui n'a pas toujours été le cas par le passé.

Pourtant, de la cinquantaine de cas qui étaient visés par la résolution d'infliger des amendes, une quarantaine d'infractions ont été commises après l'engagement de l'inspecteur. Pourquoi ne pas infliger ces amendes, qui varient de \$50 à \$100, selon les chiffres de l'hôtel de ville?

Le conseiller municipal Hermel Dufresne a voté contre la résolution. Il explique: "Je suis d'accord avec ce plan. Mais pourquoi n'avoir pas rap-

pé le premier contrevenant? La ville a plutôt attendu de posséder 45 cas. La ville a trop attendu.

"Oublions ces 45 cas et recommençons à neuf et surtout, ajoute M. Dufresne, ne manquons pas le premier contrevenant". Mme Debbie O'Brien-Boulay partage cette opinion. Une réunion doit incessamment réunir les conseillers, le maire et la firme en aménagement engagés pour réaliser le nouveau plan d'urbanisme.

Mme O'Brien-Boulay dit: "Nous attendons la réunion sur l'urbanisme pour discuter du nouveau plan et pour discuter de la possibilité d'imposer des amendes." Quant à M. Hermel Dufresne, il veut proposer des modifications au plan d'urbanisme. Ses actions suivront, semble-t-il, les modifications apportées.

L'hôtel de ville indique au SOLEIL que si les autorités municipales ne poursuivent pas en justice les quelque 50 contrevenants, l'inspecteur de la ville n'aura plus d'autorité, en fait. Le maire promet qu'il reviendra à la charge. Histoire à suivre.

Le président de Québec-Téléphone

Le téléphone demeure un service peu coûteux

par J.-Claude PAQUET

du bureau du Soleil RIMOUSKI — Selon le président de Québec-Téléphone, M. Raymond Siros, qui adressait hier soir

la parole devant le club Richelieu de Rimouski, seuls les téléviseurs noir et blanc, les dentifrices, les bas-culottes et les jeux de cartes ont connu une augmentation moindre que le coût

du service téléphonique, au cours des dix dernières années. Au cours de son allocution, où il traitait indirectement de la demande de redressement tarifaire présentée

à la Régie des services publics, M. Siros a affirmé que le coût du service résidentiel était en deçà des coûts réels, et qu'il ne pouvait être entretenu, finalement, que par le ser-

vice d'affaires. En élaborant sur l'interfinancement des services, M. Siros s'est demandé s'il est normal que les secteurs non payants (comme le service résidentiel) soient laissés aux compagnies de téléphone, alors qu'avec l'entrée de la concurrence dans le service de la téléphonie, on permette à d'autres entreprises de réaliser des profits sur la vente d'équipement téléphonique.

comment déposé une plainte devant la Régie des services publics faisant grief à la compagnie de téléphone de vendre à bon compte différents appareils ménagers à ses employés. Ces mêmes marchands, de dire M. Siros, se sont-ils interrogés sur le fait qu'ils ont pu augmenter leurs prix à leur guise, sans aucune contrainte d'aucune régie, sur les \$5 millions de marchandises qu'ils ont vendues à Québec-Téléphone? Sont-ils également conscients que des \$46 millions payés en salaires, \$29 millions ont été payés à des employés vivant dans la région de Rimouski et que d'autre part, l'entreprise de téléphone a payé \$172.000 de taxes municipales et une taxe d'affaires de l'ordre de \$60.000?

Les municipalités régionales

En réponse à une autre question, quant à savoir si la mise en place des municipalités régionales de comté pouvait avoir un effet sur les services de l'entreprise de téléphone, M. Siros a exprimé l'avis que pour la mise en place de ses infrastructures, Québec-Téléphone était beaucoup plus à l'écoute de la population que des politiciens, dont les scénarios improvisés, a-t-il dit, peuvent changer de six mois en six mois.

Audience publique demain au sujet du terminal méthanier

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — TransCanada Pipelines Limitée pré-

cisera demain soir à Rivière-du-Loup, la nature des études d'impact qui ont été effectuées à Gros-Ca-

couna, en vue de l'aménagement du terminal méthanier. Il s'agit de la première partie de deux

audiences publiques qui seront tenues par la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

La population en général pourra participer à cette première étape, qui sera surtout consacrée à l'information du public. Elle se déroulera à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Rivière-du-Loup, à compter de 19h30, le 14 janvier, pour se poursuivre pendant les journées suivantes, si nécessaire.

Situation à Sept-Îles

Interrogé sur l'effet que peut avoir sur l'entreprise de téléphone la situation économique qui prévaut à Sept-Îles, M. Siros a répondu qu'en décembre dernier, Québec-Téléphone avait procédé à l'installation de 529 nouveaux appareils à Sept-Îles, alors que 569 ont été enlevés, et au total, on avait 568 appareils de moins qu'un an auparavant. En somme, a dit M. Siros, la vingtaine d'installateurs en poste à Sept-Îles, qui travaillait en décembre dernier, pour une diminution de 40 appareils.

L'Association des marchands

M. Siros a également tiré quelques flèches à l'Association des marchands de Rimouski, qui aurait ré-

Pénurie de prêtres dans le diocèse de Hauterive

par Norman DELISLE

QUEBEC (PC) — Il n'y a pas eu d'ordination sacerdotale depuis 1969, dans le diocèse de Hauterive, situé sur la Côte-Nord. La situation est telle que l'évêque, Mgr Roger Ebacher, a dû faire appel aux diocèses voisins pour obtenir du renfort.

Le diocèse ne compte que 103 prêtres pour desservir une population de 114.000 habitants, soit environ un prêtre pour chaque 1.140 habitants. En octobre dernier, Mgr Ebacher a sollicité du renfort et a obtenu trois prêtres de l'extérieur, en attendant que son diocèse ne produise lui-même la relève.

Le diocèse de Québec a envoyé un prêtre et celui de Chicoutimi deux. Des vicaires étaient nécessaires à trois endroits et l'Hydro-Québec réclamait un prêtre pour assurer les services spirituels auprès des travailleurs de Manic 5 ou des travaux se dérouleront au cours des prochaines années.

Entretemps, six jeunes gens sont actuellement en cheminement vers le sacerdoce, soit deux au grand Séminaire et

quatre en stage dans les différentes paroisses de la région, a indiqué Soeur Jeannine Pelletier, de l'Office des communications sociales du diocèse. Trois autres ont opté pour la vie religieuse. "Cette émergence de vocations est un signe de vitalité spirituelle dans le coin malgré les difficultés auxquelles on se butte", de dire Soeur Pelletier.

Malgré tout, la paroisse Saint-Jean-Eudes de Hauterive, avec ses 7.000 fidèles, est dans une situation critique: le curé n'y a pour toute aide qu'un prêtre de 76 ans et un stagiaire.

Viellissement Le clergé du diocèse est également aux prises avec un problème de vieillissement du personnel. Plus de 60 pour cent des prêtres ont au-dessus de 50 ans, et 16 pour cent au-dessus de 65 ans. Il n'y a que 10 prêtres sur 103 qui ont moins de quarante ans.

La tâche ne manque pourtant pas, comme le démontrent ces chiffres pour l'année 1979. Il y a eu cette année-là 2.026 baptêmes, 555 mariages et 412 sépultures à célébrer, tandis que 2.095 enfants ont reçu le sacrement de confirmation.

Le diocèse de Hauterive est de constitution très récente, puisqu'il date de 1945. Communications Un problème particulier se pose au nouvel évêque du territoire, Mgr Ebacher, qui n'est en poste que depuis 1979. Comment rejoindre une population répartie sur un territoire immense, qui va de Tadoussac jusqu'à la Basse Côte-nord, soit sur une distance de plus de 800 km?

Le nouvel évêque a mis l'accent sur les médias d'information pour transmettre son message. A chaque jour, il enregistre sur les ondes de CHLC-Hauterive une émission radiophonique. Elle est reprise par les postes de radio de Sept-Îles, de Port-Cartier, de Fermont, de Gagnon et de Sainte-Anne-des-Monts.

Les hebdomadaires ont emboîté le pas et ont sollicité de l'évêque un billet qui est reproduit chaque semaine dans six journaux dont trois sont publiés à Sept-Îles et trois

autres dans le secteur Baie-Comeau-Hauterive. "Aucune dimension humaine n'échappe à son souci pastoral, commente Soeur Pelletier. Il y aborde tous les sujets proches du cœur de l'homme: la naissance, la croissance, la santé, la maladie, la mort, les personnes âgées, les handicapés, la solitude, la drogue, la boisson. Il stimule énormément l'action pour améliorer le milieu social, familial et paroissial". Toutefois, dans son désir d'atteindre toute la Côte nord, Mgr Ebacher s'est heurté à l'absence d'un média qui couvre tout le territoire.

"C'est l'occasion pour nous de découvrir un besoin urgent: celui d'un réseau de radio et de télévision qui couvre toute la Côte, réseau animé par les gens d'ici pour les gens d'ici, conclut Soeur Pelletier. Seul un gouvernement peut aider à l'instaurer dans une situation géographique comme la nôtre".

Entre-temps, les trois centres d'information ouverts à Cacouna, Sainte-Foy et Montréal ont été rouverts mercredi dernier, suite au congé des Fêtes.

La transcription de l'enregistrement de la première partie de l'audience des jours prochains, à Rivière-du-Loup, y sera déposée. Tous les intéressés pourront donc la consulter et s'en inspirer pour préparer la

Advertisement for 'UNE FOIS DE PLUS Je m'implique' featuring a flame logo and text about commitment and spiritual growth.

Advertisement for 'CLINIQUE DE JEÛNE de la Mauricie CURE DE 10 JOURS' listing benefits like fasting, physical exam, and spiritual aspects.

Large advertisement for 'HENRI TURCOTTE' furniture store, featuring 'MÉNAGE NEUF 1981' packages with prices like \$3995, \$2995, and \$1095.

Advertisement for 'Pensée du jour' and 'RESTAURANT LA SAUVAGÈRE' with contact information.

Advertisement for 'Syndicat' and 'Rodier Paris' featuring portraits of Marcel Michaud, Pierre St-Michel, and Raymond Cantin, along with services like interior decoration and furniture.

Le président Marius Bélanger

# L'an 2000, défi à relever à la régionale de la Chaudière

par Paul-Henri DROUIN

**SAINT-GEORGES** — «Malgré les lourdeurs et les difficultés du système d'éducation que nous entrevoyons pour les prochaines années, un défi se présente à nous, soit de transformer parfois, adapter souvent un système au service de la personne jeune et adulte, afin de la préparer et de l'aider à vivre pleinement, humainement et spirituellement les dernières années de ce siècle et celles de l'an 2000.»

C'est ce qu'a déclaré M. Marius Bélanger, président de la Commission scolaire régionale de la Chaudière, (CSRC) au lancement de l'emblème que la CSRC s'est donné, lors d'une conférence de presse tenue à Ville Saint-Georges de Beauce.

Selon M. Bélanger, «les prochaines années nous amèneront à travailler sur des objets qui constituent les composantes principales de notre système d'éducation, alors que dans le passé, nous avons dû consacrer beaucoup de temps à des objets nécessaires, importants mais d'une certaine façon auxiliaires: constructions d'écoles, finances, relations de travail, etc... sans penser pour autant que les problèmes de cette nature sont tous définitivement réglés.»

Comme l'a expliqué le président de la CSRC «dans une société dont la caractéristique première est le changement, le système d'éducation doit s'adapter aux circonstances nouvelles aussi nous apprêtons-nous présentement, suite à la parution de "l'École québécoise — énoncé de politique et plan d'action" et à la promulgation des régimes pédagogiques provinciaux qui s'ensuivront, à redéfinir pour l'ensemble de nos écoles et dans la ligne des orientations nouvelles, nos propres régimes pédagogiques tant au niveau régional que local».

«Aussi, ajouta M. Marius Bélanger, on verra à doter notre commission d'un nouveau plan d'organisation scolaire rendu nécessaire en raison principalement de la diminution de notre clientèle scolaire et des exigences nouvelles de la formation professionnelle.»

Rappelant que le lancement de cet emblème coïncide avec le 20e anniversaire de fondation de la CSRC, M. Bélanger fit savoir «qu'on a réussi à mettre sur pied dans la région Chaudière, un système d'enseignement secondaire qui respecte les objectifs définis par le ministre

de l'Éducation et qui de plus, comporte des marques distinctes au milieu de ce vaste territoire».

«Tout d'abord, dit-il, un réseau d'écoles secondaires confessionnelles et complémentaires (en tout 8 écoles et 2 sous-centres) réparties équitablement sur l'ensemble de notre territoire et qui permet dans les circonstances un accès facile aux élèves.»

### Baisse de clientèle

Interrogé sur la diminution de la clientèle scolaire, M. Marius Bélanger fit savoir «qu'actuellement près de 9,000 élèves sont inscrits

dans les écoles de la CSRC et qu'en 1985 on prévoit que ce nombre passera à 7,000 élèves».

Malgré cette forte diminution, M. Bélanger n'entrevoit pas de fermeture d'école, étant donné qu'on est à préparer un plan d'organisation scolaire pour que chacune de ces écoles de la CSRC ait une vocation spéciale.

### L'emblème

C'est à la suite de suggestions qui lui ont été faites par des membres de son personnel, qui lors de certaines manifestations, avaient ressenti le besoin d'un signe distinctif et représentatif de la commission, que la CSRC a décidé de lancer un concours parmi le personnel et la population étudiante, afin de se doter d'une telle identification.

A cette fin, c'est la proposition faite par M. Louison Rancourt, employé de soutien-opérateur au Service informatique de la commission, qui fut recommandée au conseil des commissaires et par la suite la commission a fait appel au service de la firme Robert O. Quirion Communication-Marketing Inc., afin de pouvoir procéder à l'impression de l'emblème selon les règles de l'art et le résultat a été le suivant:

Les formes rondes et noires représentent deux personnages, dont l'un masculin, l'autre féminin et qui sont au cœur du "sigle".

Ces personnages à l'allure dynamique tendent les bras vers un livre ouvert dont les pages en mouvement symbolisent bien l'apprentissage et le mouvement continu de la connaissance et dont la forme illustre le soleil, lui-même, symbole du savoir, de la science et de la chaleur des individus accueillants.

A remarquer de plus, l'allure dynamique de la typographie et la couleur orange caractéristique du soleil.



**COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE de la CHAUDIÈRE**

L'emblème de la Commission scolaire régionale de la Chaudière se décrit ainsi: la première forme ronde noire représente un C, le premier personnage représente un S, le deuxième personnage représente un R et la deuxième forme ronde noire représente un C.

## en bref

### Saint-Ferdinand

Le club Optimiste de Saint-Ferdinand tient sa collecte de sang d'hiver aujourd'hui dans la salle de récréation de l'hôpital Saint-Julien. L'équipe mobile de la Croix-Rouge accueillera les donateurs de 13h30 à 16h30 et de 18h30 à 21h. Le président d'honneur de la collecte est M. René Houle, directeur général de l'hôpital Saint-Julien et le président de la collecte est M. Bernard Larochelle.

### Princeville

Le club Optimiste de Princeville tient sa collecte de sang annuelle demain dans la salle paroissiale de Princeville. L'équipe mobile de la Croix-Rouge accueillera les donateurs de 15h à 17h et de 19h à 21h. Le président de la collecte de sang est le Dr Jean-Marc Girard. L'année dernière, 195 personnes donnaient du sang à l'occasion de la collecte. Cette année, l'objectif a été fixé à 200 donateurs.

### Lévis

L'Hôtel-Dieu de Lévis tient une collecte de sang le jeudi 15 janvier dans la salle de réunion de l'hôpital. L'équipe mobile de la Croix-Rouge accueillera les donateurs de 14h à 16h30 et de 18h à 21h. Le président de la collecte de sang est M. Roger Lepage, directeur général de l'Hôtel-Dieu de Lévis. L'objectif de la collecte a été fixé à 200 donateurs de sang. La population de la Rive-Sud est invitée à participer.

### Saint-Augustin

Le club social Les Bons Vivants de Saint-Augustin tient sa collecte de sang annuelle le mardi soir 27 janvier, dans la salle du complexe municipal de Saint-Augustin, dans le comté de Portneuf. L'équipe mobile de la Croix-Rouge accueillera les donateurs de 18h30 à 21h. Le président de la collecte de sang est M. Robert Frenette, président du club social Les Bons Vivants. L'objectif de la collecte a été fixé à 150 donateurs de sang.

### Les femmes rurales en congrès

SAINTE-CROIX — Les femmes du Québec s'apprennent à participer au plus important regroupement de femmes rurales à travers le monde. Il s'agit du congrès triennal de l'Union mondiale des femmes rurales qui se tiendra à Vancouver du 19 au 30 juin 1983. Déjà les préparatifs de ce congrès sont en cours. Une réunion du comité organisateur du congrès a même eu lieu à Ottawa avant les Fêtes. L'Union mondiale des femmes rurales a son siège social à Londres. On s'attend à ce que soixante-quinze pays soient représentés au congrès de Vancouver. Mmes Marie Tremblay, présidente des cercles de fermières, et Yolande Calvé, trésorière, dirigeront la délégation québécoise.



### Pas d'école à Saint-Edouard

SAINTE-CROIX — Les écoliers de Saint-Edouard de Lotbinière ont eu la surprise d'arriver dans une école glaciale, hier matin. La fournaise n'a pas su résister au mauvais temps de la fin de semaine. Les autobus sont donc repartis avec leur chargement d'enfants bien emmitouffés. Dès 9h, tout le monde était de retour à la maison. En début d'après-midi hier, le secrétaire général de la Commission scolaire Marie-Victorin, M. Paul Demers, faisait savoir que le bris venait d'être réparé. Les cours ont donc repris normalement ce matin à l'école élémentaire de Saint-Edouard.

### Inauguration du centre sportif et culturel de Sainte-Croix

SAINTE-CROIX — Le centre sportif et culturel de Sainte-Croix inaugurera, samedi à 14h30, ses nouveaux locaux. Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche est invité à la fête. On sait que ce ministère a accordé une subvention de \$200,000 pour la réalisation du projet qui en coûte \$1,100,000. Une souscription populaire a aussi rapporté \$800,000. Les députés québécois et fédéral du comté sont attendus de même que de nombreuses personnalités locales. Au lieu de couper le ruban, comme le veut la tradition, on cassera la glace. C'est la nouvelle mode dans les arènes.

### L'eau à Laurier-Station

LAURIER-STATION — Trois mois après que les maires Emile Nault, de Laurier-Station, et Paulin d'Auteuil, de Saint-Flavien, en soient venus à une entente concernant le problème d'eau commun aux deux municipalités, on attend toujours la signature d'un texte officiel. On espérait recevoir par le courrier d'hier une lettre du ministre de l'Environnement. Des modifications à l'entente du début d'octobre sont à l'étude à ce ministère depuis les premiers jours de décembre. Elles ont été préparées par Me René Bernatchez, conseiller juridique de Saint-Flavien. La lettre attendue n'est pas arrivée. La pénurie d'eau qui touche les citoyens de Laurier-Station à chaque été depuis quelques années suscite beaucoup d'émotions de part et d'autre. M. Nault accuse le conseiller juridique de Saint-Flavien de retarder inutilement le projet. Celui-ci répond en traitant le maire de menteur. Philosophe, le secrétaire-trésorier de Laurier-Station, M. Réjean Touisgnant, estime que les délais sont normaux. «Les ententes intermunicipales, dit-il, c'est assez neuf et ça prend du temps.»

EN VENTE A NOS 6 MAGASINS

REDUCTION DE

**25% à 33 1/3%**

**PLAYTEX®**

rehausse votre silhouette

<p><b>PLAYTEX®</b> <b>18 HEURES</b> SOUTIEN-GORGE EN TRICOT SANS COUTURE</p> <p>Réduction 33%. Soutien-gorge "18 heures", Modèle 722. Confortable sans-couture avec bonnets en tricot, bretelles extensibles et réglables. Fait de nylon-spandex. Blanc ou beige. B 34-40 C 34-42. Rég. 16.50 spécial 11.00 D 34-42 Rég. 17.50 spécial 11.66</p>	<p><b>PLAYTEX®</b> <b>18 HEURES</b> SOUTIEN-GORGE LONG</p> <p>Réduction 25%. Soutien-gorge long "18 heures", Modèle 201. Ce soutien-gorge s'agrafe à l'avant. Fait de nylon et caoutchouc; les bonnets sont en polyester. Blanc seulement. B 36-40 C 36-42. Rég. 21.95 spécial 16.46 D 38-44 Rég. 22.95 spécial 17.21</p>	<p><b>PLAYTEX®</b> <b>18 HEURES</b> GAINÉ CULOTTE MOYENNE TAILLE HAUTE</p> <p>Réduction 25%. Gaine-culotte "18 heures", Modèle 372. Cette gaine-culotte moyenne à taille haute offre un maintien excellent de la silhouette grâce à son panneau avant extra large. Fait de tissu "Spanette" extensible. Blanc seulement. M. G. Rég. 29.95 spécial 22.46 TG. TTG. Rég. 32.95 spécial 24.71</p>	
<p><b>PLAYTEX®</b> <b>18 HEURES</b> GAINÉ CULOTTE</p> <p>Réduction 25%. Gaine-culotte "18 heures", Modèle 2690. Cette gaine-culotte vous offre soutien et maintien de la silhouette sans sacrifier le confort grâce à son tissu "spanette" léger et extensible. Blanc et beige. P. M. G. Rég. 19.95 spécial 14.96 TG. TTG. Rég. 21.95 spécial 16.46</p>	<p><b>PLAYTEX®</b> <b>18 HEURES</b> GAINÉ CULOTTE COURTE</p> <p>Réduction 25%. Gaine-culotte courte "18 heures", Modèle 2690. Cette gaine-culotte possède un panneau avant qui procure plus de soutien sans incommoder. Blanc seulement. P. M. G. Rég. 20.95 spécial 15.71 TG. TTG. Rég. 22.95 spécial 17.21</p>	<p><b>PLAYTEX®</b> <b>18 HEURES</b> GAINÉ CULOTTE MOYENNE</p> <p>Réduction 25%. Gaine-culotte moyenne "18 heures", Modèle 2695. Possède les mêmes caractéristiques que les autres gaines de la série "18 heures" mais est offerte dans une longueur moyenne que beaucoup apprécient. Blanc seulement. P. M. G. Rég. 21.95 spécial 16.46 TG. TTG. Rég. 23.95 spécial 17.96</p>	<p><b>PLAYTEX®</b> <b>18 HEURES</b> GAINÉ</p> <p>Réduction 25%. Gaine "18 heures", Modèle 2697. Gaine ouverte faite de "Spanette" pour un confort total. Contrôle abdominal assuré par un large panneau avant. Blanc seulement. M. G. Rég. 20.95 spécial 15.71 TG. TTG. TTG. Rég. 22.95 spécial 17.21</p>



RECHERCHE CE QUE VOUS RECHERCHEZ...

DECouvrez nos cours de PERFECTIONNEMENT FEMININ PERFECTIONNEMENT MASCULIN

Débutant le 26 JANVIER — Inscription: 529-6761

Ecole-agence Audace, 75 Grande-Allée est.

Permis no. 669593

**Syndicat**  
Mall St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys

**audace**  
Mall St-Roch • Place Laurier • Galeries Chagnon

# Gosselin Transport se sort d'une impasse financière



\$450,000 sauvent Gosselin Transport de la faillite.

par Fortunat MARCOUX  
du bureau du Soleil

**THETFORD-MINES** — Le transporteur routier "Gosselin Transport Canada Ltée", de Thetford-Mines, a réussi à sortir d'une sérieuse impasse financière. Pour se faire, le principal actionnaire, M. Claude Gosselin, a dû céder le contrôle de la compagnie.

Néanmoins, M. Gosselin demeure président du nouveau syndicat de gestion en conservant 46 pour 100 des actions. Les deux autres groupes d'actionnaires, "Polyaction", une corporation à capital risque à but lucratif de Thetford, et les 141 employés du groupe Gosselin, dé-

tiennent chacun 27 pour 100 des parts en ayant investi respectivement \$200,000 et \$250,000.

## Fusion avortée

Le groupe Gosselin a connu de sérieuses difficultés après l'annonce en décembre 1979 de sa fusion avec le groupe Richmond Transport Inc., de Sherbrooke. En août 1980, le groupe Richmond Transport avait demandé le divorce devant les tribunaux. Le groupe Gosselin s'y était opposé. Finalement, les deux parties en sont venues récemment à une entente hors de cour. Selon une information obtenue de source sûre par LE SOLEIL, le groupe Gosselin

aurait englouti près de \$240,000 dans cette aventure.

Le nouvel holding du groupe Gosselin, "Magma", ne sera aucunement responsable des séquelles de la fusion avortée. Cette responsabilité incombera à M. Claude Gosselin qui entend, après le départage définitif des coûts du projet d'intégration, récupérer son dû auprès de la firme Richmond Transport.

Le groupe Gosselin Transport Canada qui dessert le territoire compris entre Montréal et Québec, ainsi que la Mauricie, possède six filiales: Gosselin Transport Ltée, Transport Frenette Inc., Gosselin Express Ltée, Location J.L.P. Ltée (location de camions et de remorques), toutes de Thetford-Mines, Claro Express Ltée, de Montréal (service local et banlieue); Transport Philippe Inc., de Québec (service local). La firme Gosselin Express détient un permis d'exploitation dans les différentes provinces canadiennes, ainsi que dans 17 Etats américains.

## Amiante

Le transport du minéral d'amiante représente 25 pour 100 des affaires du groupe Gosselin, plus précisément 50 pour 100 des activités de sa filiale Gosselin Transport. Gosselin transporte 85 pour 100 de la production de la Société Asbestos Ltée et 30 pour 100 de celles des Mines d'amiante Bell Ltée.

La firme Gosselin Transport a été touchée lourdement par une grève qui a paralysé pendant trois mois la production à la Société Asbestos, le printemps dernier. Elle a été affectée également par une baisse importante des ventes chez ce même producteur au cours de l'automne dernier. Les expéditions ont repris leur allure normale depuis décembre dernier, selon un porte-parole du groupe Gosselin.

Le groupe Gosselin prévoit réaliser un chiffre d'affaires de \$6,5 millions en 1981.

Si elle n'avait pas avorté, la fusion entre le groupe Gosselin et Richmond Transport Inc. et ses filiales Jim Lynn (1976) Inc., Sherbrooke Cartage Inc., Audy Transport Inc., et Richmond Express Inc. aurait permis au groupe thetfordois d'assurer la liaison Thetford-Montréal via Sherbrooke, et d'avoir accès aux centres importants de Drummondville, Saint-Hyacinthe et Granby.

Le groupe Richmond Transport emploie 80 personnes et brasse des affaires pour près de \$4 millions par année.

Dans 15 localités de l'Est du Québec

# Une hausse de 6% pour les services

par Gérald OUELLET

Les administrateurs des huit municipalités de la Côte-de-Beaupré, ceux des six municipalités de l'île d'Orléans et de la municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval devront déboursier, en 1981, la somme de près de \$7,3 millions sur leur budget respectif, pour voir au bien-être de leurs 27,800 citoyens, ce qui représente une augmentation de 6 pour 100 par rapport à 1980, alors que les budgets s'élevaient à \$6,8 millions.

Pour récupérer ces sommes, ces municipalités comptent sur des rôles d'évaluation imposables totalisant \$363 millions. C'est ce qui ressort d'une compilation faite par LE SOLEIL auprès des secrétaires-trésoriers de ces 15 municipalités.

Il s'agit des municipalités de Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaupré, Saint-Joachim, Saint-Ferréol-Les-Neiges, Saint-Tite-des-Caps, Sainte-Brigitte-de-Laval, Saint-Pierre, Sainte-Famille, Saint-François, Saint-Jean, Saint-Laurent et Sainte-Pétronille sur l'île d'Orléans.

## La réforme fiscale

Comme l'indiquaient les secrétaires-trésoriers de ces municipalités, l'impact de la réforme fiscale municipale est encore cette année (1981) avantageux pour eux. En

effet, elles ont toutes "puisé" sur le dollar laissé disponible dans le champ d'impôt foncier scolaire.

On sait que la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré s'est accaparée dès 1980 de 100 pour 100 du "dollar" scolaire pour son budget, tandis que les autres sont allées "cueillir" entre 25, 50 et 75 pour 100 du dollar scolaire pour équilibrer leur budget et compenser les pertes de revenus par l'adoption de la loi 57 en vigueur depuis le 1er janvier 1980.

## L'importance des budgets

Sur les 15 municipalités comprises dans cette compilation effectuée par LE SOLEIL, la plus importante est celle de Beaupré qui a adopté un budget de \$1,3 million. Beaupré est la municipalité la plus industrialisée du secteur, ayant sur son territoire l'usine de papier de l'Abitibi-Price, la Distillerie Montmorency et le parc de ski du Mont Sainte-Anne.

Par contre, le plus "petit" budget est celui de la municipalité de Saint-François, sur l'île d'Orléans, qui a adopté un budget de \$81,983 pour 1981.

## Les taxes de service

A l'exemple des autres municipalités situées dans le milieu ur-

bain, les contribuables de ces 15 municipalités doivent défrayer les coûts pour l'enlèvement des ordures ménagères, les taxes se situant entre \$25 et \$55 par année. On y retrouve des taxes d'affaires et une taxe d'eau sauf pour les municipalités de l'île.

La municipalité de Saint-Ferréol-Les-Neiges a imposé pour 1981 une taxe spéciale de \$0,06 du \$100 d'évaluation pour payer la confection du rôle d'évaluation et une autre taxe spéciale de \$0,0137 du \$100 d'évaluation pour le garage municipal.

Les contribuables des municipalités de l'île d'Orléans doivent payer une taxe d'éclairage de rues. Sainte-Brigitte-de-Laval a une taxe de secteur pour l'enlèvement de la neige et cette taxe est basée au pied linéaire.

## Les rôles d'évaluation

Selon les statistiques fournies au SOLEIL par les secrétaires-trésoriers de ces 15 municipalités, elles auront toutes adopté un nouveau rôle d'évaluation pour 1981, mais seulement deux d'entre elles, Saint-Tite-des-Caps et Saint-Pierre I.O., ont haussé le niveau de leur évaluation imposable par rapport à la valeur réelle des propriétés.

## La hausse des budgets

Comme dans les régions urbaines, les municipalités de la Côte-

de-Beaupré et de l'île d'Orléans doivent faire face à l'inflation et aux taux élevés des emprunts, cela explique une partie de l'augmentation de 6 pour 100 du budget par rapport à 1980.

La ville de Sainte-Anne-de-Beaupré investira plus de \$2,4 millions conjointement avec le ministère des Transports du Québec pour des travaux d'infrastructure sur le boulevard Sainte-Anne.

La municipalité de Château-Richer complètera en 1981 ses travaux d'infrastructure sur le chemin Royal, travaux qui nécessiteront près de \$3 millions en investissements.

Différents projets devraient également voir le jour à l'île d'Orléans, selon les budgets des différentes municipalités. A Saint-Laurent, on prévoit l'érection de locaux communautaires, à Sainte-Pétronille, on parle d'un terrain de balle-molle et de réfection de trottoirs, tandis qu'à Sainte-Famille, on prévoit aménager

une bibliothèque municipale dans la salle paroissiale et continuer l'aménagement du terrain de jeux. Le conseil municipal de Saint-Pierre veut construire un centre d'accueil pour personnes âgées, ainsi que deux habitations à loyer modique, pour un total de 20 nouveaux logements. A Saint-Jean, on prévoit refaire le rôle d'évaluation tandis que le conseil municipal de Saint-François s'intéresse à la construction d'une citerne pour incendie.

## Conclusion

Il semble que la préparation des budgets pour les secrétaires-trésoriers des 15 municipalités n'a pas été trop difficile, ceux-ci ayant été invités par le ministère des Affaires municipales à assister à des séances d'information sur l'application de la réforme sur la fiscalité des municipalités. Dès décembre dernier, 13 municipalités avaient déposé leurs prévisions budgétaires pour 1981 tandis que les municipalités de Saint-Ferréol-Les-Neiges et Sainte-Anne-de-Beaupré ne déposèrent leurs budgets que le 8 janvier dernier.

# Laurier-Station paiera le compte dû à Sonarex

par Anne-Marie VOISARD

**Laurier-Station** — Revenant sur sa décision, le conseil municipal de Laurier-Station a décidé, hier soir, de payer la firme Sonarex, chargée de la confection des nouveaux rôles d'évaluation.

Le président de cette firme, M. Marius Diamont, s'est d'ailleurs présenté à l'assemblée du conseil municipal avec les "65 erreurs" corrigées. Le secrétaire-trésorier, M. Réjean Tousignant, entreprend dès aujourd'hui la vérification de toutes ces nouvelles évaluations.

On se souvient que le maire de Laurier-Station, M. Emile Nault, avait juste avant les Fêtes fait une sortie contre la firme Sonarex et son président à qui il reprochait un nombre impressionnant d'erreurs dans les rôles d'évaluation. D'autres municipalités, comme Saint-Apollinaire, avaient formulé les mêmes reproches lors d'une réunion du conseil de comté qui s'est tenue à la fin de novembre.

Quoi qu'il en soit, Laurier-Station fera un chèque de \$15,600 à Sonarex. Il restera \$4,090 à payer.

Parmi les autres points à l'ordre du jour, figurait la piscine. Les travaux pour la construction d'un toit doivent débuter en février tel que prévu. C'est la firme Structura, de Bernières, qui détient le contrat. Il en coûtera \$119,487.

Le maire Nault entrevoit l'ouverture en mai. On se prépare dès maintenant à engager un moniteur. "Le but, dit M. Nault, c'est de donner des loisirs dans la place".

## TABLEAU COMPARATIF

Municipalités	Budget		taux (taxes)	évaluation
	1980	1981		
Beaupré	1,388,221	1,277,208	de 0.75 à 0.75	68,549,407
Boischatel	883,598	1,063,146	de 1.70 à 1.85	38,000,000
Saint-Ferréol-les-Neiges	688,592	667,833	de 0.6247 à 0.6269	36,586,000
Château-Richer	797,470	1,065,723	de 1.62 à 1.53	19,561,660
L'Ange-Gardien	653,000	635,679	de 1.60 à 1.82	17,635,935
Sainte-Anne-de-Beaupré	625,024	565,707	de 1.50 à 1.50	21,314,111
Saint-Tite-des-Caps	215,052	242,149	de 1.30 à 0.55	20,105,000 X
Saint-Joachim	185,000	210,000	de 0.78 à 0.83	16,000,000
Sainte-Brigitte-de-Laval	588,644	651,543	de 1.15 à 1.25	26,198,800
Saint-Pierre I.O.	191,150	182,460	de 0.94 à 0.55	23,908,800 X
Saint-Laurent I.O.	128,000	145,100	de 0.15 à 0.35	23,542,900
Sainte-Famille I.O.	132,000	129,000	de 0.40 à 0.50	13,510,100
Saint-Jean I.O.	143,729	166,144	de 0.50 à 0.50	11,715,700
Sainte-Pétronille I.O.	147,423	158,000	de 0.40 à 0.57	19,087,900
Saint-François I.O.	71,655	81,983	de 0.65 à 0.55	7,127,000

(X) un nouveau rôle d'évaluation imposable.

## Pensée du jour

"Où se trouve la force? Du côté des médiocres car ils sont majoritaires."  
(Robespierre)

RESTAURANT  
**LA SAUVAGÈRE**  
St-Jean-Chrysostome  
839-7914

## À PLACE QUÉBEC

RODIER PARIS

Liquidation totale

Nouvelles collections

N'achetez rien ailleurs sans avoir vu!

**RODIER PARIS**

Place Québec

Marcel Michaud

**Nos conseillers en décorations, une équipe dynamique à votre service**

Pierre St-Michel

**Consultation gratuite de décoration intérieure**

Pour rénover, rajeunir ou aménager un nouveau logis, nous vous invitons à les consulter, ils sont prêts à vous visiter avec des échantillons, à votre demande.

Raymond Cantin

**Service de remboursement**

Si un meuble vous semble défectueux, nous vous offrons le remboursement. Fourniture, la restauration des bois sur tous meubles de style et contemporains. Nos conseillers en décoration discuteront avec vous du travail à exécuter.

Composez **524-5121** poste 360

Nos conseillers en décoration sont disponibles, sur rendez-vous, aux 6 magasins Paquet-Syndicat.

**UNE FOIS DE PLUS**  
Je m'implique

**CLINIQUE DE JEÛNE**  
de la Mauricie  
CURE DE 10 JOURS:

- Jeûne intégral de 7 jours.
- Période d'alimentation de 3 jours.
- Examen physique complet à l'entrée.
- Conférence à tous les jours sur aspects physique, intellectuel et spirituel du jeûne.
- Surveillance quotidienne.
- Sauna.
- Repos physiologique.
- Amaigrissement, désintoxication.
- Amélioration de la santé.
- Massage musculaire.
- Cours de cuisine végétarienne.

Pour plus d'informations, écrivez ou téléphonez à:

**CLINIQUE DE JEÛNE DE LA MAURICIE**

Ecole de Santé 538-3738  
2600, 6e AVENUE, GRAND-MÈRE, G9T 2L4

MÉNAGE NEUF 1981

**\$3995**

"Style canadien"

"APPAREILS ÉLECTRIQUES INCLUS"

Cuisinière de luxe - Réfrigérateur - Mobilier de salle à manger canadien, 5 morceaux - Mobilier de chambre complet, bureau triple, miroir, commode, lit, avec lampe de chevet - Mobilier de salon avec fauteuil berçonnant, table à café et table de bout.

MÉNAGE NEUF 1981

**\$2995**

"Style colonial"

"APPAREILS ÉLECTRIQUES INCLUS"

1 réfrigérateur 2 portes, couleur - 1 cuisinière 30 po. automatique, de luxe - Bureau triple avec miroir, commode 4 tiroirs, lit 54 pouces, avec lampe de chevet - Mobilier de salon 2 morceaux comprenant divan et fauteuil berçant, table à café, table de bout - Mobilier de salle à manger 5 morceaux.

MÉNAGE NEUF 1981

**\$1095**

AMEUBLEMENT POUR 3 PIÈCES

Bureau triple avec miroir, commode 5 tiroirs, lit 54 po. tête et pied avec côtés de métal, matelas à ressorts et sommier-casse - Mobilier de salon 2 morceaux comprenant divan et fauteuil berçant, table à café, table de bout - Mobilier de cuisine 5 morceaux comprenant table et 4 chaises.

VOTRE PLUS GROS VENDEUR DE MÉNAGES

**meubles** - APPAREILS MÉNAGERS -

**HENRI LURCOTTE** L.T.E.

2100, boul. Père-Lelièvre, Duberger, Québec **527-3413**

LIVRAISON ET ENTREPOSAGE GRATUITS

Le président Marius Bélanger

# L'an 2000, défi à relever à la régionale de la Chaudière

par Paul-Henri DROUIN

**SAINT-GEORGES** — «Malgré les lourdeurs et les difficultés du système d'éducation que nous entrevoyons pour les prochaines années, un défi se présente à nous, soit de transformer parfois, adapter souvent un système au service de la personne jeune et adulte, afin de la préparer et de l'aider à vivre pleinement, humainement et spirituellement les dernières années de ce siècle et celles de l'an 2000.»

C'est ce qu'a déclaré M. Marius Bélanger, président de la Commission scolaire régionale de la Chaudière, (CSRC) au lancement de l'emblème que la CSRC s'est donné, lors d'une conférence de presse tenue à Ville Saint-Georges de Beauce.

Selon M. Bélanger, «les prochaines années nous amèneront à travailler sur des objets qui constituent les composantes principales de notre système d'éducation, alors que dans le passé, nous avons dû consacrer beaucoup de temps à des objets nécessaires, importants mais d'une certaine façon auxiliaires: constructions d'écoles, finances, relations de travail, etc... sans penser pour autant que les problèmes de cette nature sont tous définitivement réglés.»

Comme l'a expliqué le président de la CSRC «dans une société dont la caractéristique première est le changement, le système d'éducation doit s'adapter aux circonstances nouvelles aussi nous apprêtons-nous présentement, suite à la parution de "l'École québécoise" — énoncé de politique et plan d'action" — et à la promulgation des régimes pédagogiques provinciaux qui s'ensuivront, à redéfinir pour l'ensemble de nos écoles et dans la ligne des orientations nouvelles, nos propres régimes pédagogiques tant au niveau régional que local.»

«Aussi, ajouta M. Marius Bélanger, on verra à doter notre commission d'un nouveau plan d'organisation scolaire rendu nécessaire en raison principalement de la diminution de notre clientèle scolaire et des exigences nouvelles de la formation professionnelle.»

Rappelant que le lancement de cet emblème coïncide avec le 20e anniversaire de fondation de la CSRC, M. Bélanger fit savoir «qu'on a réussi à mettre sur pied dans la région Chaudière, un système d'enseignement secondaire qui respecte les objectifs définis par le ministère

de l'Éducation et qui de plus, comporte des marques distinctes au milieu de ce vaste territoire.»

«Tout d'abord, dit-il, un réseau d'écoles secondaires confessionnelles et complémentaires (en tout 8 écoles et 2 sous-centres) réparties équitablement sur l'ensemble de notre territoire et qui permet dans les circonstances un accès facile aux élèves.»

### Balaise de clientèle

Interrogé sur la diminution de la clientèle scolaire, M. Marius Bélanger fit savoir «qu'actuellement près de 9,000 élèves sont inscrits

dans les écoles de la CSRC et qu'en 1985 on prévoit que ce nombre passera à 7,000 élèves».

Malgré cette forte diminution, M. Bélanger n'entrevoit pas de fermeture d'école, étant donné qu'on est à préparer un plan d'organisation scolaire pour que chacune de ces écoles de la CSRC ait une vocation spéciale.

### L'emblème

C'est à la suite de suggestions qui lui ont été faites par des membres de son personnel, qui lors de certaines manifestations, avaient ressenti le besoin d'un signe distinctif et représentatif de la commission, que la CSRC a décidé de lancer un concours parmi le personnel et la population étudiante, afin de se doter d'une telle identification.

A cette fin, c'est la proposition faite par M. Louison Rancourt, employé de soutien-opérateur au Service informatique de la commission, qui fut recommandée au conseil des commissaires et par la suite la commission a fait appel au service de la firme Robert O. Quirion Communication-Marketing Inc., afin de pouvoir procéder à l'impression de l'emblème selon les règles de l'art et le résultat a été le suivant:

Les formes rondes et noires représentent deux personnages, dont l'un masculin, l'autre féminin et qui sont au cœur du «sûle».

Ces personnages à l'allure dynamique tendent les bras vers un livre ouvert dont les pages en mouvement symbolisent bien l'apprentissage et le mouvement continu de la connaissance et dont la forme illustre le soleil, lui-même, symbole du savoir, de la science et de la chaleur des individus accueillants.

A remarquer de plus, l'allure dynamique de la typographie et le couleur orange caractéristique du soleil.



**COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE de la CHAUDIÈRE**

L'emblème de la Commission scolaire régionale de la Chaudière se décrit ainsi: la première forme ronde noire représente un C; le premier personnage représente un S; le deuxième personnage représente un R et la deuxième forme ronde noire représente un C.

## en bref

### Saint-Ferdinand

Le club Optimiste de Saint-Ferdinand tient sa collecte de sang d'hiver aujourd'hui dans la salle de récréation de l'hôpital Saint-Julien. L'équipe mobile de la Croix-Rouge accueillera les donateurs de 13h30 à 16h30 et de 18h30 à 21h. Le président d'honneur de la collecte est M. René Houle, directeur général de l'hôpital Saint-Julien et le président de la collecte est M. Bernard Larochelle.

### Princeville

Le club Optimiste de Princeville tient sa collecte de sang annuelle demain dans la salle paroissiale de Princeville. L'équipe mobile de la Croix-Rouge accueillera les donateurs de 15h à 17h et de 19h à 21h. Le président de la collecte de sang est le Dr Jean-Marc Girard. L'année dernière, 195 personnes donnaient du sang à l'occasion de la collecte. Cette année, l'objectif a été fixé à 200 donateurs.

### Lévis

L'Hôtel-Dieu de Lévis tient une collecte de sang le jeudi 15 janvier dans la salle de réunion de l'hôpital. L'équipe mobile de la Croix-Rouge accueillera les donateurs de 14h à 16h30 et de 18h à 21h. Le président de la collecte de sang est M. Roger Lepage, directeur général de l'Hôtel-Dieu de Lévis. L'objectif de la collecte a été fixé à 200 donateurs de sang. La population de la Rive-Sud est invitée à participer.

### Saint-Augustin

Le club social Les Bons Vivants de Saint-Augustin tient sa collecte de sang annuelle le mardi soir 27 janvier, dans la salle du complexe municipal de Saint-Augustin, dans le comté de Portneuf. L'équipe mobile de la Croix-Rouge accueillera les donateurs de 18h30 à 21h. Le président de la collecte de sang est M. Robert Frenette, président du club social Les Bons Vivants. L'objectif de la collecte a été fixé à 150 donateurs de sang.

### Les femmes rurales en congrès

SAINT-CROIX — Les fermières du Québec s'apprentent à participer au plus important regroupement de femmes rurales à travers le monde. Il s'agit du congrès triennal de l'Union mondiale des femmes rurales qui se tiendra à Vancouver du 19 au 30 juin 1983. Déjà les préparatifs de ce congrès sont en cours. Une réunion du comité organisateur du congrès a même eu lieu à Ottawa avant les Fêtes. L'Union mondiale des femmes rurales a son siège social à Londres. On s'attend à ce que soixante-quinze pays soient représentés au congrès de Vancouver. Mmes Marie Tremblay, présidente des cercles de fermières, et Yolande Calvé, trésorière, dirigeront la délégation québécoise.



### Pas d'école à Saint-Edouard

SAINT-CROIX — Les écoliers de Saint-Edouard de Lotbinière ont eu la surprise d'arriver dans une école glaciale, hier matin. La fournaise n'a pas su résister au mauvais temps de la fin de semaine. Les autobus sont donc repartis avec leur chargement d'enfants bien emmitouffés. Dès 9h, tout le monde était de retour à la maison. En début d'après-midi hier, le secrétaire général de la Commission scolaire Marie-Victorin, M. Paul Demers, faisait savoir que le bris venait d'être réparé. Les cours ont donc repris normalement ce matin à l'école élémentaire de Saint-Edouard.

### Inauguration du centre sportif et culturel de Sainte-Croix

SAINT-CROIX — Le centre sportif et culturel de Sainte-Croix inaugurera, samedi à 14h30, ses nouveaux locaux. Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche est invité à la fête. On sait que ce ministère a accordé une subvention de \$200,000 pour la réalisation du projet qui en coûte \$1,100,000. Une souscription populaire a aussi rapporté \$800,000. Les députés québécois et fédéral du comté sont attendus de même que de nombreuses personnalités locales. Au lieu de couper le ruban, comme le veut la tradition, on cassera la glace. C'est la nouvelle mode dans les arènes.

### L'eau à Laurier-Station

LAURIER-STATION — Trois mois après que les maires Emile Nault, de Laurier-Station, et Paulin d'Auteuil, de Saint-Flavien, en soient venus à une entente concernant le problème d'eau commun aux deux municipalités, on attend toujours la signature d'un texte officiel. On espérait recevoir par le courrier d'hier une lettre du ministère de l'Environnement. Des modifications à l'entente du début d'octobre sont à l'étude à ce ministère depuis les premiers jours de décembre. Elles ont été préparées par Me René Bernatchez, conseiller juridique de Saint-Flavien. La lettre attendue n'est pas arrivée. La pénurie d'eau qui touche les citoyens de Laurier-Station à chaque été depuis quelques années suscite beaucoup d'émotions de part et d'autre. M. Nault accuse le conseiller juridique de Saint-Flavien de retarder inutilement le projet. Celui-ci répond en traitant le maire de menteur. Philosophe, le secrétaire-trésorier de Laurier-Station, M. Réjean Tousignant, estime que les délais sont normaux. «Les ententes intermunicipales, dit-il, c'est assez neuf et ça prend du temps.»

EN VENTE A NOS 6 MAGASINS

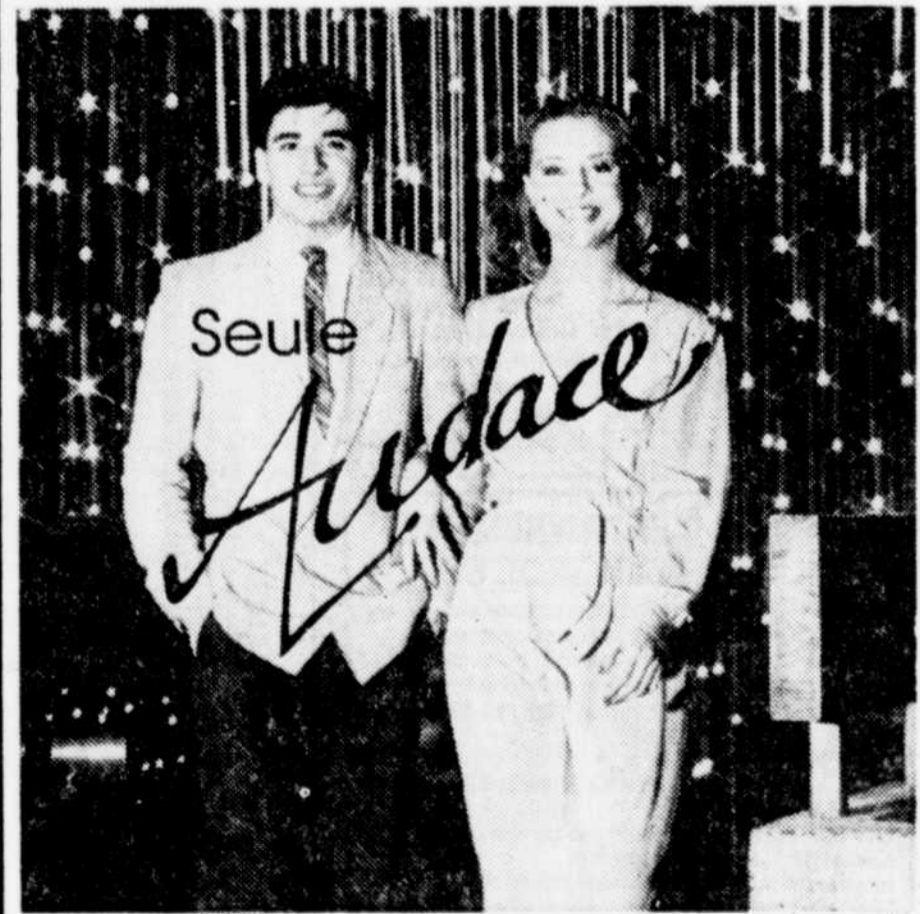
REDUCTION DE

**25% à 33 1/3%**

**PLAYTEX®** rehausse votre silhouette

<p><b>BEIGE</b></p> <p><b>PLAYTEX® 18 HEURES</b></p> <p>SOUTIEN-GORGE EN TRICOT SANS COUTURE</p> <p>Réduction 33%. Soutien-gorge "18 heures", Modèle 722. Confortable sans-couture avec bonnets en tricot, bretelles extensibles et réglables. Fait de nylon-spandex. Blanc ou beige. B34-40 C34-42 D34-44. Rég. 16.50 spécial 11.00 D34-43 Rég. 17.50 spécial 11.66</p>	<p><b>PLAYTEX® 18 HEURES</b></p> <p>SOUTIEN-GORGE LONG</p> <p>Réduction 25%. Soutien-gorge long "18 heures", Modèle 201. Ce soutien-gorge s'agrafe à l'avant. Fait de nylon et caoutchouc; les bonnets sont en polyester. Blanc seulement. B 36-40 C 36-42. Rég. 21.95 spécial 16.46 D38-44 Rég. 22.95 spécial 17.21</p>	<p><b>PLAYTEX® 18 HEURES</b></p> <p>GAINÉ CULOTTE MOYENNE TAILLE HAUTE</p> <p>Réduction 25%. Gaine-culotte "18 heures", Modèle 303. Cette gaine-culotte moyenne à taille haute offre un maintien excellent de la silhouette grâce à son panneau avant large. La bande "Control Band" s'ajuste à vos mouvements. Fait de tissu "Spanette" extensible. Blanc seulement. M. G. Rég. 29.95 spécial 22.46 TG. TTG. Rég. 32.95 spécial 24.71</p>	
<p><b>BEIGE</b></p> <p><b>PLAYTEX® 18 HEURES</b></p> <p>GAINÉ CULOTTE</p> <p>Réduction 25%. Gaine-culotte "18 heures", Modèle 280. Cette gaine-culotte vous offre soutien et maintien de la silhouette sans sacrifier le confort grâce à son tissu "Spanette" léger et extensible. Blanc et beige. P. M. G. Rég. 19.95 spécial 14.96 TG. TTG. Rég. 21.95 spécial 16.46</p>	<p><b>PLAYTEX® 18 HEURES</b></p> <p>GAINÉ CULOTTE COURTE</p> <p>Réduction 25%. Gaine-culotte courte "18 heures", Modèle 306. Fait de "Spanette" extensible, cette gaine-culotte possède un panneau avant qui procure plus de soutien sans incommoder. Blanc seulement. P. M. G. Rég. 20.95 spécial 15.71 TG. TTG. Rég. 22.95 spécial 17.21</p>	<p><b>PLAYTEX® 18 HEURES</b></p> <p>GAINÉ CULOTTE MOYENNE</p> <p>Réduction 25%. Gaine-culotte moyenne "18 heures", Modèle 280. Possède les mêmes caractéristiques que les autres gaines de la série "18 heures" mais est offerte dans une longueur moyenne que beaucoup apprécient. Blanc seulement. P. M. G. Rég. 21.95 spécial 16.46 TG. TTG. Rég. 23.95 spécial 17.96</p>	<p><b>PLAYTEX® 18 HEURES</b></p> <p>GAINÉ</p> <p>Réduction 25%. Gaine "18 heures", Modèle 2897. Gaine ouverte faite de "Spanette" pour un confort total. Contrôle abdominal assuré par un large panneau avant. Blanc seulement. M. G. Rég. 20.95 spécial 15.71 TG. TTG. Rég. 22.95 spécial 17.21</p>

**Syndicat**  
Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys  
**audace**  
Mail St-Roch • Place Laurier • Galeries Chagnon



RECHERCHE CE QUE VOUS RECHERCHEZ...

DECOUVREZ nos cours de PERFECTIONNEMENT FEMININ PERFECTIONNEMENT MASCULIN

Débutant le 26 JANVIER — Inscription: 529-6761

Ecole-agence Audace, 75 Grande-Allée est.

Permis no. 669293



# DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

## 705 AVIS DE DÉCÈS

**BEGIN, Edgar** (Edgar) — A l'Hôtel Dieu de Lévis, le 12 janvier 1981, à l'âge de 65 ans et 10 mois, est décédé M. Edgar Begin, époux de Marie-Paule Menard. Il demeurait au 688 Commercial, St-David. Les funérailles auront lieu jeudi, le 15 janvier, à 14h. Départ du funérarium Claude Marcoux Ltée 6 rue Perreault Lévis.

à 13h45 pour l'église St-David et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son frère, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Marcel Begin (Simone Pelletier), Mme Agathe Begin, Mme Henri Begin (Rachelle Blais), Mme Maurice Begin (Juliette Begin), M. et Mme Roland Sirois, Jacqueline Lamontagne, M. et Mme Alfred Emond (Madeleine Menard), M. et Mme Raymond Ménard (Fernande Vachon), M. Robert Bilodeau, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour informations 339-8823.

**BLAIN (Jeannette Lachance)** — A Charlesbourg, le 10 janvier 1981, à l'âge de 63 ans, est décédée dame Jeannette Lachance, épouse de M. Robert Blain. Les funérailles auront lieu mercredi, le 14 janvier, à 14h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 6450 Henri-Bourassa à 13h45 pour l'église Ste-Maria Goretti et de la au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Rejean, Doris et Yves; sa mère: Mme Emma Lachance; ses sœurs, son frère, beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Marie-

Anne (Rose), M. et Mme Patrick Langevin (Yvonne), M. et Mme Ernest Laroche, M. et Mme Joseph Lachance (Marie), M. et Mme Roland Nadeau (Hélène), M. et Mme Joseph Edouard Blain (Anna), Mlle Thérèse Blain, Mme Ulric Simard (Jacqueline), Mme Armand Blain (Jeannine) et plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

### BOUCHER (Maurice)

A Québec, le 8 janvier 1981, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Maurice Boucher, époux de feu Jeanne d'Arc Vachon. Il demeurait au 150, 13e Rue. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté samedi, le 17 janvier 1981, à 10h, en l'église St-François-d'Assise. Il laisse dans le deuil sa fille: Gisèle (Gilles); sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jean-Paul Pelletier (Ivona), M. et Mme Paul Dorval, Mme Emilienne Vachon-Blais, M. et Mme Alexandre Vachon, M. et Mme Lucien Vachon; ainsi que plusieurs neveux et nièces. Ancien employé du journal "LE SOLEIL" pendant 52 ans, il fut président de l'Union internationale des prescripteurs, local 152.

**BOULET (Aimé)** — A Québec, le 11 janvier 1981 à l'âge de 70 ans et 11 mois est décédé M. Aimé Boulet époux de dame Lucienne Lapointe. Il demeurait au 349B de la Canardière. Les funérailles auront lieu, jeudi, le 15 janvier à 10h. Départ de la

Coop Funéraire de l'Anse 280, 8ème rue à 9h55 pour l'église St-Esprit et de la au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Raynald Boulet (Ghislain Boutou), M. Jean-Guy Boulet, Mlle Denise Boulet, son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Paul Boulet, Mlle Alma Boulet, M. et Mme Antonio Nicol (Marie-Ange), M. et Mme Outil Lapointe, M. et Mme Lucien Lapointe, M. et Mme O'Neil Lapointe, M. et Mme Robert Lapointe, Mlle Marielle Lapointe, M. et Mme Gérard Leblanc (Réjeanne), M. et Mme Jean-Marc Lapointe, M. et Mme Claude Lesard (Ghislain), M. et Mme Joseph Boulet, Mlle Wilfrid Boulet, Mme Ernest Boulet, Mme Armand Boulet, sa petite-fille Stéphanie ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

**CHOUINARD (Bernadette Bouchard)** — A l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup le 12 janvier à l'âge de 63 ans est décédée Dame Bernadette Bouchard épouse de M. Jean-Baptiste Chouinard, demeurant au 181 4ème Rang est, St-Alexandre de Kamouraska. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 janvier à 14h30 en l'église de St-Alexandre et de la au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à la résidence funéraire Gilles Kidd Enr. de St-Alexandre. Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Fernand Barbeau (Thérèse), M. et Mme Paul Chouinard (Denise Turcotte), M. et Mme Charles Chouinard (Blanche Bourgeois), M. et Mme Renaud Lizotte (Madeleine), M. et Mme Gérard Chouinard (Carmen Cayer), Mlle Yvonne Chouinard, M. et Mme Gilbert Chouinard (Denise Parent), M. et Mme Marcel Chouinard (Jovette Berubé), M. et Mme Emile

Chouinard, M. Denis Chouinard, Mlle Carmen Chouinard, M. Roger Chouinard, ses frères, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Camille Bouchard (Claire Rivard), M. et Mme Gérard Bouchard (Cécile Bouchard), M. et Mme Georges Bouchard (Odette Francoeur), Mme Alphonse Bouchard (Olivia Michaud), Mme Wilfrid Bouchard (Alice Ouellet), M. et Mme Armand Chouinard (Rose-Aimée Bélanger), M. et Mme Gérard Chouinard (Germaine Laferrrière), ainsi que de nombreux cousins, cousines, neveux et nièces et plusieurs petits-enfants.

**DELISLE (Jeannette Sirois)** — A Québec, le 10 janvier 1981, à l'âge de 45 ans, est décédée dame Jeannette Sirois, épouse de M. Léon Delisle. Elle demeurait au 3128 d'Amours, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi, le 14 janvier, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 2815 chemin des Quatre-Bois Bourgeois à 9h45 pour l'église Ste-Genève et de la au cimetière de Fortierville. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Daniel, Jacynthe, Lucie et Patrice; ses parents: M. et Mme Auguste Sirois (Brigitte Chandonnet) de Fortierville; ses frères, beaux-frères, belles-sœurs: M. et Mme Claude Sirois (Marie Baril), M. et Mme Yves Sirois (Hélène Bellefeuille), M. et Mme André Sirois (Denise Poulin), M. Serge Sirois, M. et Mme Emile

Paquette (Maria Delisle), M. et Mme Adrien Prévost (Rita Delisle) et plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

**LECLERC (Emma Fiset)** — A Québec, le 11 janvier 1981, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Emma Fiset, épouse de M. Roméo Leclerc. Les funérailles auront lieu mercredi, le 14 janvier, à 11h. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée 1290 - 1ère Avenue à 10h35 pour l'église Ste-Maria-Goretti et de la au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses filles et ses gendres: M. et Mme Urbain Carter (Reine-Marie), M. et Mme Ben Patenaud (Colette), Mme Rose-Marie Leclerc-Roy; ses petits-enfants: Stéphanie, Josée et Ingrid; son frère, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Henri Fiset, M. et Mme Laurent Lemay (Antonia), Mme Albert Fiset, Mme Emile Fiset, M. Oher Leclerc, Mme Alphonse Leclerc, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. N.B.: L'avant-midi des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9h30. Pour informations: 529-9221.

**PARE (Marie Melin)** — A Thetford Mines le 11 janvier 1981, est décédée à l'âge de 93 ans et 10 mois, dame Marie Melin, épouse de feu Alfred Paret. Les funérailles auront lieu mardi le 13 janvier à 14h, en l'église St-Alphonse et de la au cimetière paroissial. La dépouille est exposée au salon funéraire Jos Lavallière & Fils Ltée 81 Dumais ouest. Elle laisse dans le deuil ses filles, gendres et belle-fille, M. et Mme J. Jacques Paquet (Rita), M. et Mme Jules Dostie (Jeanne-D'Arc), Mme Jean-Paul Paret; ses petits-enfants, Michel, Francine et Marie Paquet, Liane et Louise Dostie, Claudette, Andrée, Carole, Danielle, Guy, Jacques et Julie Paret.

**POULIOT (Mme Aristide)** — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 11 janvier 1981, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Caroline Pouliot, épouse de M. Aristide Pouliot. Elle demeurait à Lac Etchemin. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 janvier à 14h en l'église de Lac Etchemin et l'inhumation se fera au cimetière paroissial sous la direction de la maison M. ercier & Pelchat Inc. 261, 2ième Avenue Lac Etchemin. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Céline (Rémie Lapière), Marcel (Jacqueline Vachon), Monique (Guy Deblois), Marius (Yolande Breton), Emmanuel (Raymond Vachon), Lévis (Lisette Deblois), Yvon (Françoise Rodrigue), Yves, Marguerite (Claude Pouliot), Germain (Gilberte Morin), Denis, Dominique (Reine Jacques), Louise (Simon Vachon), Gaston (Céline Ruel), Laure (Michel Gilbert), feu Jeanne-D'Arc, Armand Doyon, son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Edmond Pouliot, M. Gaudias Côté, Mme Stanislas Nadeau (Georgina), M. et Mme Eugène Pouliot, Mme Stanislas Pouliot (Madeleine), Mme Odilon Pouliot (Aimée Gilbert), Mme Aimée Pouliot (Anna), M. et Mme Antonio Pouliot, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

**ROUTHIER (Adrien)** — A St-Patrice, le 11 janvier 1981, à l'âge de 58 ans et 3 mois, est décédé accidentellement M. Adrien Routhier, époux de feu dame Yvette Perreault. Il demeurait dans le rang St-Devid, à St-Patrice de Beauvillage. Les funérailles auront lieu jeudi, 15 janvier, à 10h30. Départ de la salle municipale, à 10h15, pour l'église de St-Patrice et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses filles, Denise (Mme Denis Bélanger), Nicole (Mme Alain Potvin), Réjeanne, Marjolaine (Mme Jean-Claude Gendron), Brigitte (M. Damien Naper), Christine, ses petits-enfants, sa mère Odile Routhier, sa belle-mère Mme Edmond Perreault, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, cousins, cousines. Sous la direction de Napoléon Lambert et Fils St-Patrice de Beauvillage Pour renseignements 596-2221.

**SAMSON (Delima De Beaumont)** — Dans l'avis de décès de Mme Michel Samson, on aurait dû lire une belle-fille Mme Joseph Hébert (Angéline).

**VILLENEUVE (Honora Gagnon)** — Au Pavillon St-Dominique, le 12 janvier 1981, à l'âge de 97 ans, est décédée dame Honora Gagnon, épouse de feu M. Alfred Villeneuve. Elle demeurait au 1045 St-Cyrille ouest. Elle sera exposée au Pavillon St-Dominique où un service sera chanté, mercredi le 14 janvier à 14 heures, et de la au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses belles-filles Mme Marguerite Roux, Mme Paul-Henri Villeneuve, sa nièce sœur Gracia Carrier dominicaine. La direction des funérailles a été confiée à la Coop. funéraire du Plateau 3729 260 des Franciscains.

**VOGT (Marthe Brochu)** — A Montréal, au pavillon Ross, à l'âge de 53 ans, est décédée dame Marthe Brochu Vogt, fille de feu Zénon Brochu et de feu dame Alberta Bourdeau. Elle laisse dans le deuil son fils: Walter Vogt (Danielle Terreault); sa fille:

Marguerite Vogt (Michael McFarlane) de Palm Beach, et deux petits-enfants, Mélissa McFarlane et William-Oliver Vogt; ses sœurs: Marguerite, Alice, Rita et Pierrette de Montréal, ainsi que Yvette et Camille de Québec; ses frères: Jean-Paul de Chicoutimi et Georges Brochu de Québec. Plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu à Montréal, le 19 janvier à 11h, en l'église Ste-Croix, Montréal-Nord. A la demande de la défunte, le corps ne sera pas exposé.

**760 FAVEURS OBTENUES**  
GRANDS remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier. P.B.S.B.  
GRANDS remerciements à Ste-Thérèse-de-Lisieux pour faveurs obtenus. R.B.  
GRANDS remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus, avec promesse de faire publier. J.V.

**REMERCIEMENTS**  
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. J.J.  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus, avec promesse de faire publier. J.J.  
REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus, avec promesse de faire publier. H.L.

**REMERCIEMENT**  
à Notre-Dame du Sacré-Coeur, et St-Esprit pour faveurs obtenus. C.N.  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. C.L.  
REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. L.S.

**REMERCIEMENT**  
à la Ste-Vierge pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. A.G.

**REMERCIEMENTS**  
au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. C.F.  
ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de la miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. L.B.  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus, avec promesse de faire publier. C.M.

**SERVICES SPECIAUX**  
780 FLEURISTES  
Orchidée Fleuriste 1088 ave. Cartier, 529-0739  
790 MONUMENTS FUNERAIRES  
THERIAULT & FILS 710, 1ERE Avenue, Québec, 524-1561, 694-10

## Le "parrain" enfin condamné

SAN JOSE, Californie (AFP) — Joseph Bonanno, l'homme soupçonné d'être l'une des principales figures de la mafia, a été condamné, hier, à 5 ans de prison et une amende de 10.000 dollars pour entrave à la justice.

M. Bonanno, qui est âgé de 76 ans, pourrait ne pas purger sa peine si les médecins confirment que son état de santé est trop précaire.

Il s'agit de la première sentence criminelle prononcée pour l'homme dont le département de la Justice a parfois dit que sa carrière remontait aux "jours glorieux" d'Al Capone dans le Chicago des années trente. Sa seule condamnation remonte à 1945 pour avoir violé la loi sur le temps de travail.

Il a été condamné pour avoir essayé d'empêcher un grand jury (chambre des mises en accusation) d'établir qu'il "blanchissait" de l'argent dans les entreprises de ses fils dans la région de San Francisco, au nord de San Jose.

## Bégin de retour du Maroc

RABAT (AFP) — La ministre canadienne de la Santé et du Bien-être, Mme Monique Bégin, vient de faire une visite de trois jours au Maroc.

Au cours de son séjour, Mme Bégin a décidé avec son homologue marocain, le Dr Rahhal Rahal, de créer un groupe de travail mixte devant se pencher sur l'examen d'un certain nombre de questions ayant trait aux domaines de l'industrie pharmaceutique, aux échanges d'étudiants et de professeurs, ainsi que du jumelage de facultés de médecine des deux pays.

"Nous espérons, a-t-elle déclaré à son départ, que cet accord deviendra dans un proche avenir un protocole formel d'entente et de coopération entre les deux pays en matière de santé."

**Armée de jupons**  
JOHANNESBOURG (AFP) — Une organisation féminine d'extrême-droite, le Kappiekommando (armée des jupons), s'est fermement prononcée contre l'intégration raciale dans l'armée sud-africaine.

**Fin de l'embargo**  
OTTAWA (PC) — Le Canada va mettre fin à l'embargo décrété à la suite de l'intervention militaire de l'URSS en Afghanistan en vendant 5.900.000 tonnes de céréales à l'Union soviétique au cours de la prochaine année de culture (se terminant le 31 juillet), a-t-on appris à Ottawa.



Joseph BONANNO

## La presse refuse de céder et les BR repoussent l'échéance

ROME (AFP) — Aucun grand quotidien italien n'a publié aujourd'hui les communiqués des terroristes emprisonnés à Trani et Palmi, comme le demandaient les "Brigades rouges" en repoussant à 13h gmt, aujourd'hui, l'ultimatum expiré la veille en fin d'après-midi.

Trois journaux, "Il Messaggero" (gauche) de Rome, "Il Giorno" (centre-droit) de Milan et "Il Secolo XIX" de Gènes, sont cependant convenus en commun de procéder à cette publication dès que le juge Giovanni D'Urso, enlevé le 12 décembre par les "BR", aura été libéré.

Les titres traduisent l'émotion profonde qui s'est emparée de l'Italie à l'approche de l'échéance fixée par les terroristes: "Heures d'anxiété", "Appel émouvant", "Le pays attend dans l'angoisse le dernier coup des ravisseurs", "Tension et incertitude".

"Repubblica" (socialiste) invite le président Sandro Pertini à sortir de sa réserve pour fustiger les "BR": "Parce qu'une fois encore, la lutte contre les ennemis de la liberté a repris", écrit le journal.

D'autres journaux mettent en exergue l'hommage du secrétaire général de la démocratie-chrétienne, M. Flaminio Piccoli, aux journalistes qui ont respecté le "black-out": "On ne peut que se sentir reconnaissant envers ceux qui sont ainsi montés en première ligne pour défendre l'Etat démocratique", déclare M. Piccoli dans une interview à "Il Popolo", organe de la DC.

Mais l'essentiel des commentaires portent sur les clivages apparus au sein du gouvernement. "Craxi (le leader socialiste) isolé", titre "Repubblica" à la "une" tandis que la "Stampa" (libéral-Turin) écrit: "Forlani (le président du conseil) est pour le non aux BR. Craxi pour le oui. Les deux leaders sont restés sur leurs positions respectives".

De telles divergences peuvent-elles conduire à la chute du gouvernement lors du débat sur le terrorisme qui reprend demain à la Chambre des députés? "Il Tempo" de Rome (centre-droit) ne le pense pas. M. Forlani, indique-t-il, s'adressera aux députés pour "rejeter les accusations qui pèsent sur le gouvernement". Il aurait, toujours selon "Il Tempo", demandé que le débat soit sanctionné par un vote, ou au moins l'adoption d'un document écrit par tous les partis de coalition. "L'exécutif joue une partie d'une extrême importance", ajoute ce journal.

**"Succès" de la grève des marins en G.-B.**  
LONDRES (AFP) — Le mot d'ordre de grève lancé par le Syndicat national des marins britanniques (NUS) a été "massivement suivi", hier, selon les dirigeants du NUS.

Malgré une initiative de dernière heure des employeurs, qui ont offert dimanche soir une augmentation salariale de 12 pour 100 aux marins qui réclament 16 pour 100, le NUS a maintenu son mot d'ordre. Hier, une grève de 24 heures était observée par les 3.500 marins du port de Douvres (sud de l'Angleterre) et plusieurs autres ports britanniques (Stranraer, Caenryan, Folkestone, Tyneside et Swansea) étaient affectés par le mouvement.

Les compagnies britanniques de car-ferries "Sealink", "P. And O." et "Townsend Thoresen" ont annulé tout leur service au départ de Douvres. Toutefois, le trafic étant peu important à cette époque de l'année, passagers et véhicules ont pu utiliser sans problèmes les compagnies françaises et belges.

## Les garanties exigées nuisent aux Candu

OTTAWA (PC) — Les nombreuses garanties exigées par le Canada contre la propagation de la technologie nucléaire et son manque d'agressivité sur les marchés internationaux sur les deux grands responsables de la faiblesse des ventes de réacteurs Candu.

C'est la conclusion à laquelle est arrivée la firme de conseillers torontois Woods Gordon, qui a fait une étude de l'industrie nucléaire canadienne, à la demande du ministre fédéral de l'Énergie.

La politique canadienne actuelle, selon le rapport, nuit à l'exportation de réacteurs Candu.

On cite l'exemple des garanties exigées par le Canada, qui ne semblent pas très bien définies à certains clients en puissance et qui apparaissent comme plus sévères qu'ailleurs.

"Comme il existe un traité international de non-prolifération des armes, note le rapport, les exigences canadiennes d'un traité bilatéral sont considérées comme non réalistes et comme une intrusion non désirée dans la souveraineté des pays."

## D'autres Portoricains revendiquent l'attentat

SAN JUAN (d'après AFP et NYTNS) — Une organisation de gauche, "La résistance armée portoricaine", a revendiqué hier les explosions qui ont détruit dans la matinée neuf avions de chasse américains et endommagé deux autres sur la base aérienne de Muniz, située près de l'aéroport international de San Juan.

Auparavant, un groupe indépendantiste, "The Machete Welders" (les porteurs de machettes), avait également revendiqué cet attentat qui a causé des dégâts évalués à \$45 millions, sans toutefois faire de victimes. Des bombes qui avaient été placées sous deux autres appareils ont été désamorçées à temps.

Selon un porte-parole de la base, une machette et un drapeau rouge appartenant au groupe nationaliste ont été trouvés près des lieux de l'attentat.

"La résistance armée portoricaine", dans un message pré-enregistré et téléphoné à la radio "El Mundo", a affirmé que l'attentat visait à protester contre un projet de loi rendant obligatoire l'enregistrement militaire des jeunes de 18 ans à Porto Rico.

Les explosions ont complètement détruit huit "Corsair A-7D" et un "F-104". Deux autres "Corsair" coûtant chacun \$4 millions ont été endommagés.

## le monde

Au-delà de l'avenir du gouvernement se pose celui de l'Etat. Pour la "Stampa", il n'existe "qu'une seule ligne à laquelle journalistes et simples citoyens puissent adhérer: le refus de nouer toute tractation ou dialogue avec les terroristes. Il en va du salut de la république".

"Paese Sera" (communiste), dont le comité de rédaction a refusé la publication des communiqués, estime que "les terroristes ont déjà gagné cette bataille". "On leur a donné l'occasion de gagner et ils ne l'ont pas laissé perdre. Au nom de l'humanitarisme, combien de vies a-t-on mis en danger. Demain, la lutte contre la subversion ne s'arrêtera certainement pas mais elle repartira maintenant de plus loin en arrière. Demandons-nous en quelles mains nous sommes tombés", ajoute-t-il.

Les ventes de Candu sont faites par Énergie atomique du Canada (EAC), une société d'Etat "généralement considérée comme non agressive et non orientée vers le commerce".

# DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • favours

## 705 AVIS DE DÉCÈS

**BEGIN, Edgar** — A l'Hôtel Dieu de Lévis, le 12 janvier 1981, à l'âge de 65 ans et 10 mois, est décédé M. Edgar Begin, époux de Marie-Paule Ménéard. Il demeurait au 688 Commerciale, St-David. Les funérailles auront lieu jeudi, le 15 janvier, à 14h. Départ du funérarium Claude Marcoux Ltée 6 rue Perreault Lévis

à 13h45 pour l'église St-David et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son frère, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Marcel Begin (Simone Pelletier), Mme Agathe Begin, Mme Henri Begin (Rachelle Blais), Mme Maurice Bégin (Juliette Bégin), M. et Mme Roland Sirois, (Jacqueline Lamontagne), M. et Mme Alfred Emond (Madeleine Ménéard), M. et Mme Raymond Ménéard (Fernande Vachon), M. Robert Bilodeau, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour informations 839-8823.

**BLAIN (Jeannette Lachance)** — A Charlesbourg, le 10 janvier 1981, à l'âge de 63 ans, est décédée dame Jeannette Lachance, épouse de M. Robert Blain. Les funérailles auront lieu mercredi, le 14 janvier, à 14h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 6450 Henri-Bourassa à 13h45 pour l'église Ste-Maria Goretti et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Réjean, Doris et Yves; sa mère: Mme Emma Lachance; ses sœurs, son frère, beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Marie-

Anne (Rose), M. et Mme Patrick Langevin (Yvonne), M. et Mme Ernest Laroche, M. et Mme Joseph Lachance (Marie), M. et Mme Roland Nadeau (Hélène), M. et Mme Joseph Édouard Blain (Anna), Mlle Thérèse Blain, Mme Utric Simard (Jacqueline), Mme Armand Blain (Jeannine) et plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

### BOUCHER (Maurice)



A Québec, le 8 janvier 1981, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Maurice Boucher, époux de feu Jeanne d'Arc Vachon. Il demeurait au 150, 13e Rue. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté samedi, le 17 janvier 1981, à 10h, en l'église St-François-d'Assise. Il laisse dans le deuil sa fille: Gisèle (Giles); sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jean-Paul Pelletier (Ivana), M. et Mme Paul Durval, Mme Emilienne Vachon-Blais, M. et Mme Alexandre Vachon, M. et Mme Lucien Vachon; ainsi que plusieurs neveux et nièces. Ancien employé du journal "LE SOLEIL" pendant 52 ans, il fut président de l'Union interprofessionnelle des journalistes, local 152.

**BOULET (Aimé)** — A Québec, le 11 janvier 1981 à l'âge de 70 ans et 11 mois est décédé M. Aimé Boulet époux de dame Lucienne Lapointe. Il demeurait au 349B de la Canardière. Les funérailles auront lieu, jeudi, le 15 janvier à 10h. Départ de la

Coop Funéraire de l'Anse 280, 8ème rue à 9h55 pour l'église St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Raynald Boulet (Ghislain Boutot), M. Jean-Guy Boulet, Mlle Denise Boulet, son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Paul Boulet, Mlle Alma Boulet, M. et Mme Antonio Nicol (Marie-Ange), M. et Mme Ovide Lapointe, M. et Mme Lucien Lapointe, M. et Mme O'Neil Lapointe, M. et Mme Marius Lapointe, Mlle Marielle Lapointe, M. et Mme Gérard Leblanc (Réanne), M. et Mme Jean-Marc Lapointe, M. et Mme Claude Lessard (Ghislain), Mme Joseph Boulet, Mme Wilfrid Boulet, Mme Ernest Boulet, Mme Armand Boulet, sa petite-fille Stéphanie ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

**CHOUINARD (Bernadette Bouchard)** — A l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup le 12 janvier à l'âge de 63 ans est décédée Dame Bernadette Bouchard épouse de M. Jean-Baptiste Chouinard, demeurant au 181 4ème Rang est, St-Alexandre de Kamouraska. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 janvier à 14h30 en l'église de St-Alexandre et de là au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à la résidence funéraire Gilles Kidd Enr. de St-Alexandre

Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Fernand Barbeau (Thérèse), M. et Mme Paul Chouinard (Denise Turcotte), M. et Mme Charles Chouinard (Blanche Bourgoin), M. et Mme Renaud Lizotte (Madeleine), M. et Mme Gérard Chouinard (Carmen Cayer), Mlle Yvonne Chouinard, M. et Mme Gilbert Chouinard (Denise Parent), M. et Mme Marcel Chouinard (Jovette Bérubé), M. Germain

**CHOUINARD (M. Denis)** — M. Denis Chouinard, Mlle Carmen Chouinard, M. Roger Chouinard, ses frères, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Camille Bouchard (Claire Rivard), M. et Mme Gérard Bouchard (Cécile Bouchard), M. et Mme Georges Bouchard (Odette Francoeur), Mme Alphonse Bouchard (Olivia Michaud), Mme Wilfrid Bouchard (Alice Ouellet), M. et Mme Armand Chouinard (Rose-Aimée Bélanger), M. et Mme Gérard Chouinard (Germaine Laférière), ainsi que de nombreux cousins, cousines, neveux et nièces et plusieurs petits-enfants.

**DELISLE (Jeannette Sirois)** — A Québec, le 10 janvier 1981, à l'âge de 45 ans, est décédée dame Jeannette Sirois, épouse de M. Léo Delisle. Elle demeurait au 3128 d'Amours, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi, le 14 janvier, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 2815 chemin des Quatre-Bourgeois à 9h45 pour l'église Ste-Geneviève et de là au cimetière de Forterville. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Jean-François, Jocelyn, Daniel, Jocelyne, Lucie et Patrice; ses parents: M. et Mme Auguste Sirois (Brigitte Chandonnet) de Forterville; ses frères, beaux-frères, belles-sœurs: M. et Mme Claude Sirois (Marie Baril), M. et Mme Yves Sirois (Hélène Bellefeuille), M. et Mme André Sirois (Denise Poulin), M. Serge Sirois, M. et Mme Emile

**Paquette (Maria Delisle), M. et Mme Adrien Prévost (Rita Delisle)** et plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

**LECLERC (Emma Fiset)** — A Québec, le 11 janvier 1981, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Emma Fiset, épouse de M. Roméo Leclerc. Les funérailles auront lieu mercredi, le 14 janvier, à 11h. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée 1290 - 1ère Avenue à 10h35 pour l'église Ste-Maria-Goretti et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses filles et ses gendres: M. et Mme Urban Carter (Reine-Marie), M. et Mme Ben Patenaude (Colette), Mme Rose-Marie Leclerc-Roy; ses petits-enfants: Stéphane, José et Ingrid; son frère, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Henri Fiset, M. et Mme Laurent Lemay (Antonia), Mme Albert Fiset, Mme Emilie Fiset, M. Omer Leclerc, Mme Alphonse Leclerc, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. N.B.: L'avant-midi des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9h30. Pour informations: 529-9221.



**PARE (Marie Lemelin)** — A Thetford Mines le 11 janvier 1981, est décédée à l'âge de 93 ans et 10 mois, dame Marie Lemelin, épouse de feu Alfred Paré. Les funérailles auront lieu mardi le 13 janvier à 14h, en l'église St-Alphonse et de là au cimetière paroissial. La dépouille est exposée au salon funéraire Jos Lavallière & Fils Ltée 81 Dumais ouest Elle laisse dans le deuil ses filles, gendres et belle-fille, M. et Mme J. Jacques Paquet (Rita), M. et Mme Yves Dostie (Jeanne-D'Arc), Mme Jean-Paul Paré; ses petits enfants, Michel, Francine et Marie Paquet, Liane et Louise Dostie, Claudette, André, Carole, Danielle, Guy, Jacques et Julie Paquet.

**POULIOT (Mme Aristide)** — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 11 janvier 1981, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Caroline Pouliot, épouse de M. Aristide Pouliot. Elle demeurait à Lac Etchemin. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 janvier à 14h en l'église de Lac Etchemin et l'inhumation se fera au cimetière paroissial sous la direction de la maison Mercier & Pelchat Inc. 261, 2ième Avenue Lac Etchemin

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants Gécile (Rémi Lapierre), Marcel (Jacques Vachon), Monique (Guy Deblois), Marius (Yolande Breton), Emmanuel (Raymond Vachon), Lévis (Lisette Deblois), Yvon (François Rodrigue), Yves, Marguerite (Claude Pouliot), Germain (Gilbert Morin), Denis, Dominique (Reine Jacques), Louise (Simon Vachon), Gaston (Céline Ruel), Laure (Michel Gilbert), feu Jeanne-D'Arc, Armand Doyon, son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Edmond Pouliot, M. Gaudias Côté, Mme Stanislas Nadeau (Georgina), M. et Mme Eugène Pouliot, Mme Stanislas Pouliot (Madeleine), Mme Odilon Pouliot (Aimée Gilbert), Mme Amédée Pouliot (Anna), M. et Mme Antonio Pouliot, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

**ROUTHIER (Adrien)** — A St-Patrice, le 11 janvier 1981, à l'âge de 58 ans et 3 mois, est décédé accidentellement M. Adrien Routhier, époux de feu dame Yvette Perreault. Il demeurait dans le rang St-David, à St-Patrice de Beauvoir. Les funérailles auront lieu jeudi, 15 janvier, à 10h30. Départ de la salle municipale, à 10h15, pour l'église de St-Patrice et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses filles, Denise (Mme Denis Bélanger), Nicole (Mme Alain Potvin), Réjeanne, Marjolaine (Mme Jean-Claude Gendron), Marie (M. Damien Napert), Brigitte, Christine, ses petits-enfants, sa mère Odile Routhier, sa belle-mère Mme Edmond Perreault, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, cousins, cousines. Sous la direction de Napoléon Lambert et Fils St-Patrice de Beauvoir. Pour renseignements 596-2221.

**SAMSON (Delima De Beaumont)** — Dans l'avis de décès de Mme Michel Samson, on aurait dû lire une belle-fille Mme Joseph Hébert (Angéline).

**VILLENEUVE (Honora Gagnon)** — Au Pavillon St-Dominique, le 12 janvier 1981, à l'âge de 97 ans, est décédée dame Honora Gagnon, épouse de feu M. Alfred Villeneuve. Elle demeurait au 1045 St-Cyrille ouest. Elle sera exposée au Pavillon St-Dominique où un service sera chanté, mercredi le 14 janvier à 14 heures, et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses belles-filles Mme Marguerite Roux, Mme Paul-Henri Villeneuve, sa nièce sœur Gracia Carrier dominicaine. La direction des funérailles a été confiée à la Coop. funéraire du Plateau 3729 260 des Franciscaux



**VOGT (Marthe Brochu)** — A Montréal, au pavillon Ross, à l'âge de 53 ans, est décédée dame Marthe Brochu Vagt, fille de feu Zénon Brochu et de feu dame Alberta Bourdeau. Elle laisse dans le deuil son fils: Walter Vagt (Danielle Terreault); sa fille:

Marguerite Vagt (Michael McFarlane) de Palm Beach, et deux petits-enfants, Mélissa McFarlane et William-Oliver Vagt; ses sœurs: Marguerite, Alice, Rita et Pierrette de Montréal, ainsi que Yvette et Camille de Québec; ses frères: Jean-Paul de Chicoutimi et Georges Brochu de Québec. Plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu à Montréal, le 19 janvier à 11h, en l'église Ste-Colette, Montréal-Nord. A la demande de la défunte, le corps ne sera pas exposé.

**GRANDS remerciements** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. P.B.S.B.

**GRANDS remerciements** à Ste-Thérèse-de-Lisieux pour faveur obtenue. R.B.

**REMERCIEMENTS** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. J.V.

**REMERCIEMENTS** à Notre-Dame-du-Sacré-Coeur pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. J.J.

**REMERCIEMENTS** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. H.L.

**REMERCIEMENT** à Notre-Dame du Sacré-Coeur, et St-Esprit pour faveur obtenue. C.N.

**REMERCIEMENTS** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. C.L.

**REMERCIEMENTS** à la bonne Sainte-Vierge pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. R.L.

**REMERCIEMENTS** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. C.F.

**ST-ESPRIT** qui m'éclaircit tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettré les initiales de la personne exaucée. L.B.

**SINCERES remerciements** au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. C.M.

**REMERCIEMENTS** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. L.S.

**REMERCIEMENT** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. B.L.

**REMERCIEMENT** à la Ste-Vierge pour faveur

obtenue avec promesse de faire publier. A.G.

**REMERCIEMENTS** à la bonne Sainte-Vierge pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. R.L.

**REMERCIEMENTS** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. C.F.

**ST-ESPRIT** qui m'éclaircit tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettré les initiales de la personne exaucée. L.B.

**SINCERES remerciements** au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. C.M.

**REMERCIEMENTS** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. L.S.

**REMERCIEMENT** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. B.L.

**REMERCIEMENT** à la Ste-Vierge pour faveur

obtenue avec promesse de faire publier. A.G.

**SERVICES SPECIAUX**

**780 FLEURISTES**  
Orchidée Fleuriste  
1038 ave. Cartier, 529-0739

**790 MONUMENTS FUNÉRAIRES**  
THERIAULT & FILS  
718, 952E Avenue, Québec, 524-1254

**780 FLEURISTES**  
Orchidée Fleuriste  
1038 ave. Cartier, 529-0739

**790 MONUMENTS FUNÉRAIRES**  
THERIAULT & FILS  
718, 952E Avenue, Québec, 524-1254

**780 FLEURISTES**  
Orchidée Fleuriste  
1038 ave. Cartier, 529-0739

## télévision

- CJBR (Canal 3) Rimouski**
  - MARDI 13 JANVIER
  - 18h00 Ce soir — Manchettes régionales (local) ET Bulletin national
  - 18h06 Ce soir — Bulletin régional ET Affaires régionales (local)
  - 18h22 Météo (local)
  - 18h26 Nouvelles du sport
  - 18h34 Ce soir — Actualités nationales
  - 19h00 Le monde merveilleux de Disney
  - 20h00 Terre humaine
  - 20h30 Race de monde
  - 21h01 Télémag
  - 22h00 A communiquer
  - 22h30 Téléjournal Nat. et Inter.
  - 22h59 Météo
  - 23h05 Téléjournal régional (local)
  - 23h12 Nouvelles du sport
  - 23h22 Télé Arts
  - 23h33 Rencontres
  - 00h03 Cinéma: "Le grand voyage".
- MERCREDI**
  - 09h00 En mouvement
  - 09h15 L'évangile en papier
  - 09h30 Animagerie
  - 09h45 Les Oufs
  - 10h00 Passe-partout
  - 10h30 Magazine-express
  - 11h00 Au fil de la semaine
  - 11h30 Fifi Brindacier
  - 12h00 Téléjournal
  - 12h05 Midi plus
  - 13h31 Femme d'aujourd'hui
  - 14h30 Le temps de vivre
  - 16h00 Bobino
  - 16h30 Place du fondateur
  - 17h00 Michel Strogoff
- CHAU (Canal 5) Carleton Place**
  - MERCREDI 14 JANVIER
  - 08h45 Flash
  - 09h00 En mouvement
  - 09h15 Les 100 tours de Cen-tour
  - 09h30 Animagerie
  - 09h45 Les Oufs
  - 10h00 Passe-partout
  - 10h30 Magazine-express
  - 11h00 Au fil de la semaine
  - 11h30 Coup d'oeil
  - 12h00 Téléjournal
  - 12h05 Midi plus
  - 13h31 Femme d'aujourd'hui
  - 14h30 Le temps de vivre
  - 16h00 Bobino
  - 16h30 Place du fondateur
  - 17h00 Télé 5
  - 18h00 Maritimes aujourd'hui
  - 18h20 Ce soir — Téléjournal
  - 18h30 Le quotidien
  - 19h00 Le clan Beaulieu
  - 19h30 Marsal
  - 20h00 Lautrec 81
  - 21h00 Le tes d'une paix
  - 21h30 Bizarre, Bizarre
  - 22h00 L'oeil témoin
  - 22h30 Téléjournal Nat., Inter. et Prov.
  - 22h59 Météo
  - 23h05 Dernière édition
  - 23h12 Nouvelles du sport
  - 23h22 Télé Arts
  - 00h03 Cinéma: "Sourire d'un nuit d'été".
- CBGAT (Canal 9) Matane**
  - MARDI 13 JANVIER
  - 18h00 Nouvelles nationales
  - 18h06 Nouvelles régionales
  - 18h26 Nouvelles du sport
  - 18h34 Actualités nationales
  - 19h00 Le monde merveilleux de Disney
  - 20h00 Terre humaine
  - 20h30 Race de monde
  - 21h01 Télémag
  - 22h00 Moi aussi, je parle français
- MERCREDI**
  - 09h00 En mouvement
  - 09h15 L'évangile en papier
  - 09h30 Animagerie
  - 09h45 Les Oufs
  - 10h00 Passe-partout
  - 10h30 Magazine-express
  - 11h00 Au fil de la semaine
  - 11h30 Fifi Brindacier
  - 12h00 Téléjournal
  - 12h05 Midi plus
  - 13h31 Femme d'aujourd'hui
  - 14h30 Le temps de vivre
  - 16h00 Bobino
  - 16h30 Place du fondateur
  - 17h00 Michel Strogoff

- 22h30 Téléjournal national
- 22h59 Météo
- 23h05 Téléjournal régional
- 23h12 Nouvelles du sport
- 23h22 Télé Arts
- 23h33 Rencontres
- 00h03 Cinéma: "Le grand voyage".
- 01h29 Téléjournal et météo.
- MERCREDI**
  - 09h00 En mouvement
  - 09h15 L'évangile en papier
  - 09h30 Animagerie
  - 09h45 Les Oufs
  - 10h00 Passe-partout
  - 10h30 Magazine-express
  - 11h00 Au fil de la semaine
  - 11h30 Fifi Brindacier
  - 12h00 Téléjournal
  - 12h05 Midi plus
  - 13h31 Femme d'aujourd'hui
  - 14h30 Le temps de vivre
  - 16h00 Bobino
  - 16h30 Place du fondateur
  - 17h00 Michel Strogoff
- Télé 5 (Canal 9 ou 4 Câble) Riv.-du-Loup**
  - MARDI 13 JANVIER
  - 18h00 Aujourd'hui le 13 janvier
  - 18h30 La conquête de l'Ouest
  - 19h30 Le clan Beaulieu
  - 20h00 Toute la ville en parle
  - 20h30 Hawaii 5-0
  - 21h30 Michel Jasmin
  - 22h29 La Quotidienne
  - 22h30 Les nouvelles TVA
  - 22h53 Dernière édition
  - 23h00 Les sports
  - 23h15 La couleur du temps
  - 23h25 Ciné-Détente: "Si jeunesse savait".
- MERCREDI**
  - 07h25 Ouverture
  - 07h30 Les p'tits bons-hommes
  - 08h00 Première heure
  - 09h00 A la bonne franquette
  - 09h30 Votre amie Suzanne
  - 11h00 Info Mag (local)
  - 12h00 Dessins animés
  - 12h15 Midi nouvelles
  - 12h30 Ciné-Quiz: "Les cinq-gles de retour à l'hôpital".
  - 14h30 Janette veut savoir
  - 15h30 Gronigo et Cie
  - 16h00 La fourmi atomique
  - 16h30 Jinny
  - 17h00 Les nanants
- CRK (Canal 7) Riv.-du-Loup**
  - MARDI 13 JANVIER
  - 18h00 Ce soir — Manchettes régionales ET Bulletin national
  - 18h06 Ce soir — Nouvelles régionales
  - 18h26 Nouvelles du sport
  - 18h34 Résumé des émissions de la soirée
  - 18h34 Ce soir — Actualités nationales
  - 19h00 Walt Disney
  - 19h30 Info Mag (local)
  - 20h30 Race de monde
  - 21h01 Télémag
  - 22h00 A communiquer
  - 22h30 Téléjournal Nat. et Inter.
  - 22h59 Météo
  - 23h05 Téléjournal régional
  - 23h12 Nouvelles du sport
  - 23h22 Télé Arts
  - 23h33 Rencontres: "Jean Lacouture".
  - 00h03 Cinéma: "Le grand voyage".
- MERCREDI**
  - 09h00 En mouvement
  - 09h15 L'évangile en papier
  - 09h30 Animagerie
  - 09h45 Les Oufs
  - 10h00 Passe-partout
  - 10h30 Magazine-express
  - 11h00 Au fil de la semaine
  - 11h30 Fifi Brindacier
  - 12h00 Téléjournal
  - 12h05 Midi plus
  - 13h31 Femme d'aujourd'hui
  - 14h30 Le temps de vivre
  - 16h00 Bobino
  - 16h30 Place du fondateur
  - 17h00 Michel Strogoff

**CFR (Canal 11) Rimouski**

- MARDI 13 JANVIER
- 18h00 Aujourd'hui le 13 janvier
- 18h30 La conquête de l'Ouest
- 19h30 Le clan Beaulieu
- 20h00 Toute la ville en parle
- 20h30 Hawaii 5-0
- 21h30 Michel Jasmin
- 22h29 La Quotidienne
- 22h30 Les nouvelles TVA
- 22h53 Dernière édition
- 23h00 Les sports
- 23h15 La couleur du temps
- 23h25 Ciné-Détente: "Si jeunesse savait".



Certaines carcasses calcinées des avions de chasse américains détruits hier matin dans la base de Muniz, près de l'aéroport de San Jose de Porto Rico, par une série d'explosions de bombes à retardement.

## D'autres Portoricains revendiquent l'attentat

SAN JUAN (d'après AFP et NYTNS) — Une organisation de gauche, "La résistance armée portoricaine", a revendiqué hier les explosions qui ont détruit dans la matinée neuf avions de chasse américains et endommagé deux autres sur la base aérienne de Muniz, située près de l'aéroport international de San Juan.

Auparavant, un groupe indépendantiste, "The Macheite Welders" (les porteurs de machettes), avait également revendiqué cet attentat qui a causé des dégâts évalués à \$45 millions, sans toutefois faire de victimes. Des bombes qui avaient été placées sous deux autres appareils ont été désamorcées à temps.

## La presse refuse de céder et les BR repoussent l'échéance

ROME (AFP) — Aucun grand quotidien italien n'a publié aujourd'hui les communiqués des terroristes emprisonnés à Trani et Palmi, comme le demandaient les "Brigades rouges" en repoussant à 13h gmt, aujourd'hui, l'ultimatum expiré la veille en fin d'après-midi.

Trois journaux, "Il Messaggero" (gauche) de Rome, "Il Giorno" (centre-droit) de Milan et "Il Secolo XIX" de Gènes, sont cependant convenus en commun de procéder à cette publication dès que le juge Giovanni D'Urso, enlevé le 12 décembre par les "BR", aura été libéré.

Les titres traduisent l'émotion profonde qui s'est emparée de l'Italie à l'approche de l'échéance fixée par les terroristes: "Heures d'anxiété", "Appel émouvant", "Le pays attend dans l'angoisse le dernier coup des ravisseurs", "Tension et incertitude".

"Repubblica" (socialiste) invite le président Sandro Pertini à sortir de sa réserve pour fustiger les "BR": "Parce qu'une fois encore, la lutte contre les ennemis de la liberté a repris", écrit le journal.

D'autres journaux mettent en exergue l'hommage du secrétaire général de la démocratie-chrétienne, M. Flaminio Piccoli, aux journalistes qui ont respecté le "black-out": "On ne peut que se sentir reconnaissant envers ceux qui sont ainsi montés en première ligne pour défendre l'Etat démocratique", déclare M. Piccoli dans une interview à "Il Popolo", organe de la DC.

Mais l'essentiel des commentaires portent sur les clivages apparus au sein du gouvernement. "Craxi (le leader socialiste) isolé", titre "Repubblica" à la "une" tandis

que la "Stampa" (libéral-Turin) écrit: "Forlani (le président du conseil) est pour le non au BR. Craxi pose le oui. Les deux leaders sont restés sur leurs positions respectives".

De telles divergences peuvent-elles conduire à la chute du gouvernement lors du débat sur le terrorisme qui reprend demain à la Chambre des députés? "Il Tempo" de Rome (centre-droit) ne le pense pas. M. Forlani, indique-t-il, s'adressera aux députés pour "rejeter les accusations qui pèsent sur le gouvernement". Il aurait, toujours selon "Il Tempo", demandé que le débat soit sanctionné par un vote, ou au moins l'adoption d'un document écrit par tous les partis de coalition. "Le xécitif joue une partie d'une extrême importance", ajoute ce journal.

## "Succès" de la grève des marins en G.-B.

LONDRES (AFP) — Le mot d'ordre de grève lancé par le Syndicat national des marins britanniques (NUS) a été "massivement suivi", hier, selon les dirigeants du NUS.

Malgré une initiative de dernière heure des employeurs, qui ont offert dimanche soir une augmentation salariale de 12 pour 100 aux marins qui réclamaient 16 pour 100, le NUS a maintenu son mot d'ordre. Hier, une grève de 24 heures était observée par les 3,500 marins du port de Douvres (sud de l'Angleterre) et plusieurs autres ports britanniques (Stranraer, Caernryan,

Au-delà de l'avenir du gouvernement se pose celui de l'Etat. Pour la "Stampa" il n'existe "qu'une seule ligne à laquelle journalistes et simples citoyens puissent adhérer: le refus de nouer toute tractation ou dialogue avec les terroristes. Il en va du salut de la république".

"Paese Sera" (communiste), dont le comité de rédaction a refusé la publication des communiqués, estime que "les terroristes ont déjà gagné cette bataille". "On leur a donné l'occasion de gagner et ils ne l'ont pas laissée perdre. Au nom de l'humanitarisme, combien de vies a-t-on mis en danger. Demain, la lutte contre la subversion ne s'arrêtera certainement pas mais elle repartira maintenant de plus loin en arrière. Demandons-nous en quelles mains nous sommes tombés", ajoute-t-il.

## Le "parrain" enfin condamné

SAN JOSE, Californie (AFP) — Joseph Bonanno, l'homme soupçonné d'être l'un des principales figures de la mafia, a été condamné, hier, à 5 ans de prison et une amende de 10,000 dollars pour entrave à la justice.

M. Bonanno, qui est âgé de 76 ans, pourrait ne pas purger sa peine si les médecins confirment que son état de santé est trop précaire.

Il s'agit de la première sentence criminelle prononcée pour l'homme dont le département de la Justice a parfois dit que sa carrière remontait aux "jours glorieux" d'Al Capone dans le Chicago des années trente. Sa seule condamnation remonte à 1945 pour avoir violé la loi sur le temps de travail.

Il a été condamné pour avoir essayé d'empêcher un grand jury (chambre des mises en accusation) d'établir qu'il "blanchissait" de l'argent dans les entreprises de ses fils dans la région de San Francisco, au nord de San Jose.



Joseph BONANNO

**mardi**  
**L'EST DU QUÉBEC**  
**Production**  
**réduite, cet**  
**été, de deux**  
**entreprises**

page A-4

**Hypothèques**  
**moins coûteuses**

page A-14

**Importante**  
**transaction**

Le gouvernement du Québec et une filiale du CN ont acquis une société de gestion regroupant les compagnies de transport Bellechasse, Rimouski, Speedway et Overnite Express.

page A-13

**A l'attention**  
**des fumeurs**

Les fumeurs de cigarettes seront maintenant informés du taux d'oxyde de carbone de leur marque préférée. Par ailleurs, des recherches ont révélé que les cigarettes "douces" peuvent, elles aussi, être dangereuses.

page A-3

**Pétro-Canada**  
**au Sénégal?**

Lors de sa visite au Sénégal, le premier ministre Trudeau a offert à ce pays le concours de Pétro-Canada pour l'exploitation des ressources au large des côtes.

page A-3

**Reagan et**  
**le Canada**

Le général Alexander Haig, secrétaire d'Etat désigné, a répété la volonté du gouvernement de Ronald Reagan d'améliorer les relations des Etats-Unis avec le Canada.

page A-3

**Otages**

C'est au tour des Etats-Unis d'exiger des garanties de l'Iran pour avoir la certitude que l'accord négocié sera respecté.

page C-1

**Le soldat aux**  
**bottes cirées**  
**est en danger**

WASHINGTON (AFP) — Les bottes de combat impeccables cirées, l'une des caractéristiques traditionnelles de tout militaire digne de ce nom, vont disparaître, aux Etats-Unis du moins, victimes du progrès.

Le département de la Défense a en effet annoncé, lundi, que des tests avaient démontré que les bottes reluisantes produisaient une "signature" infra-rouge importante, permettant aux tireurs d'élite ennemis de repérer aisément les fantassins américains.

Les bottes noires seront remplacées par un modèle brun mat ressemblant extérieurement à celles portées par les fantassins américains de la Première guerre mondiale. Leur bout sera cependant renforcé d'acier, et le talon de fibre de verre.

**sommaire**

Annonces classées	C-4 à C-14
Arts et spectacles	A-9 à A-12
Bandes dessinées	A-10
Bridge	C-8
Carrières et professions	B-6
Décès	C-15
Economie-finance	A-13 à A-15
Feuilleton	A-12
Horoscope	C-12
Information régionale	A-4 et -5
Météo	C-7
Mode	C-3
Monde	C-1 à C-15
Mot mystère	C-5
Mots croisés	C-11
Où aller à Québec	A-12
Page documentaire	A-7
Patron	C-10
Sport	B-1 à B-5
Télévision	C-15 et A-11

**météo**

Ensoleillé avec passages nuageux. Demain: beau.  
 détails, page C-4

**Avec la perception des pensions alimentaires**

## \$25 millions à récupérer en aide sociale

par Ghislaine RHEAULT

Le gouvernement pourrait récupérer quelque \$25 millions de prestations d'aide sociale versées depuis trois ans à des assistés sociaux divorcés par suite de l'application de la loi favorisant la perception des pensions alimentaires.

Ces sommes pourraient revenir au Trésor public, une fois que les débiteurs de pensions alimentaires qui ont payées auraient été forcés par le nouveau service de perception de verser

les pensions impayées depuis trois ans.

C'est ce qui se dégage des informations recueillies à la Direction de l'aide sociale du ministère des Affaires sociales.

De plus, l'aide sociale pourrait récupérer pour l'année en cours quelque \$10 millions de plus en sous-trayant les prestations d'aide sociale versées à des assistés sociaux qui ont droit de toucher de leur ex-conjoint une pension alimentaire.

Toutefois, il ne semble pas que le Conseil des ministres ait encore pris de décision en ce qui a trait à la récupération des \$25 millions d'arriérés. Elle pourrait toucher en effet, directement, des milliers de contribuables québécois.

Cette question pose en effet un problème politique épineux à la veille du déclenchement des élections qui n'est pas sans évoquer la récupération ratée (l'année dernière)

des sommes versées en trop à plus de 35,000 assistés sociaux du Québec.

Ces contribuables québécois qui ont fait défaut depuis trois ans de payer la pension alimentaire et qui ont du même coup laissé leur ex-conjoint à la charge de l'Etat pourraient devoir payer des sommes rondelles. Par exemple, un débiteur condamné par un tribunal à payer \$200 par mois et ce depuis deux ans pourrait devoir \$4,800. Si au nom du créancier ou de la créancière le mi-

nistère des Affaires sociales réclamait cette somme, il pourrait diminuer d'autant les prestations d'aide sociale qui lui ont été versées durant ce temps.

On estime en effet à 7,500 au Québec, le nombre de personnes qui doivent recourir à l'aide sociale pour couvrir les pensions alimentaires impayées.

D'après une étude réalisée à la Direction de l'aide sociale du mi-

(Suite à la page A2, 1re col.)



**Miami grelotte**

Québécois, consolez-vous! Vous n'êtes pas les seuls à geler sur cette terre. Même les "chanceux" qui se trouvent actuellement en Floride ont de quoi déchanter. A Miami, la température maximale, hier, a atteint 11 degrés Celsius alors que le minimum avait été seulement de 3 degrés. A voir les mines peu réjouies de ces deux travailleurs de Miami, on peut se demander quelle serait leurs réactions aux températures hivernales que nous connaissons.

## Reagan "oublie" ses promesses électorales

WASHINGTON (AP) — Les promesses de la campagne électorale qui ont permis à Ronald Reagan d'accéder à la Maison-Blanche commencent à s'estomper face aux réalités gouvernementales et économiques.

Avant même que M. Reagan n'entre en fonction, le président-élu et ses collaborateurs font marche arrière sur des promesses aussi importantes qu'une réouverture des négociations de désarmement avec l'U-

nion soviétique et l'équilibrage du budget fédéral dans une période de deux ans.

Au cours de la campagne, le candidat Reagan avait promis qu'en tant que président, il agirait immédiatement en vue de l'ouverture de négociations sur un nouveau traité de limitation des armements stratégiques avec l'URSS.

Mais M. Casper Weinberger, qu'il a désigné pour être secrétaire à

la Défense, a déclaré aux sénateurs qu'il faudrait au moins six mois avant que les Etats-Unis puissent engager des discussions sur un nouvel accord SALT avec le Kremlin, car du temps est nécessaire pour préparer des améliorations de l'arsenal américain.

Certains républicains ne sont pas contents de ces changements de politique.

(Suite à la page A2, 3e col.)

## Amendements déposés

# Chrétien

## fait fi de

# la loi 101

OTTAWA (d'après PC) — Le gouvernement fédéral a décidé de faciliter l'accès aux écoles anglaises au Québec et françaises dans les autres provinces et de consacrer dans la constitution le droit de tout citoyen canadien à l'enseignement dans la langue officielle de son choix partout au pays, là où le nombre le justifie.

Selon le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, ces changements visent à "protéger les droits acquis des Canadiens". Cependant, ils viennent en confrontation directe avec la loi 101 au Québec et font suite aux pressions effectuées entre autres par le sénateur Pietro Rizzuto de Montréal.

Il s'agit là d'un des points saillants de l'éventail d'amendements au projet de résolution constitutionnelle déposé hier soir par le ministre et qui couvre les droits de la femme, des autochtones, des accusés ainsi que le processus de modification de la constitution.

L'article 23 du projet de résolution stipulait que les citoyens canadiens "dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité linguistique française ou anglaise de la province où ils résident" avaient droit à l'en-

(Suite à la page A2, 3e col.)

## Un adjoint de Claude Morin

# Rien pour le Québec

par J.-Jacques SAMSON  
 envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — "Il n'y a rien pour le Québec là-dedans", a échappé un proche collaborateur du ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Claude Morin, en fin de soirée hier, après avoir pris connaissance par les médias d'informations des principaux amendements apportés par le ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, au projet de rapatriement unilatéral de la constitution par Ottawa.

"J'ai entendu qu'on accroissait les droits de certains groupes, de minorités mais on ne retrouve rien pour nous sur les droits linguistiques et rien sur les richesses naturelles qui pourra satisfaire certaines autres provinces." Le collaborateur du ministre qui se gardait bien de parler au nom de M. Morin même s'il était persuadé que ses propos iraient en ce sens aujourd'hui a laissé entrevoir que les ministres représentant les six provinces qui s'opposent au projet Trudeau ne trouveront sûrement pas leur compte dans les 14 amendements soumis par M. Chrétien hier soir devant un comité mixte du Sénat et des Communes.

Les ministres chargés du dossier des relations fédérales-provinciales dans ces six provinces sont réunis aujourd'hui à Montréal pour faire le point et préparer une rencontre au sommet de leurs premiers ministres dans la deuxième quinzaine de février. Hier, les procureurs généraux de huit des dix provinces canadiennes étaient en caucus à Mon-

tréal, dans un hôtel voisin, pour discuter de l'entente de services qui les lie à la Gendarmerie royale du Canada et aucun commentaire n'a filtré après le discours de M. Chrétien. Dans plusieurs provinces, le procureur général est aussi chargé du dossier constitutionnel.

**Silence de Morin**

Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, joint au début de la nuit dernière, s'est imposé un silence presque absolu. "Je ne veux pas faire de commentaires avant d'avoir le portrait d'ensemble des amendements", a d'abord dit M. Morin avant de laisser entendre en termes non voilés que les modifications annoncées ne changeraient rien à l'attitude des six provinces représentées aujourd'hui à Montréal. Il a aussi indiqué que ses collègues et lui s'attendaient à ce type d'amendement de M. Chrétien et que la convocation à leur réunion avait tout de même été maintenue ce qui était un indice de leur détermination commune.

La réunion des ministres responsables des relations fédérales-provinciales de l'Alberta, de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Québec, du Manitoba et de la Colombie-Britannique débutait à huis clos à 9h30 ce matin. Les délégations devaient peu avant se pencher chacune de leur côté sur le texte intégral des amendements Chrétien et devraient produire en fin de journée un communiqué commun.

## L'âge légal minimum du criminel pourrait être abaissé à 12 ans

par Roger BELLEFEUILLE

Des jeunes de 12 et 13 ans, auteurs de délits graves, pourraient éventuellement être traduits devant le Tribunal de la jeunesse. La loi sur la protection de la jeunesse comme celle sur les jeunes délinquants, cette dernière de juridiction fédérale, fixe l'âge de la responsabilité légale à 14 ans.

Toutefois, dans divers milieux de l'intervention socio-judiciaire, cette limite est remise en cause. Il en est ainsi chez l'Association des chefs de police du Québec et une proposition semblable est sortie en juin dernier d'un colloque provincial sur la loi 24.

Le projet de loi 22 déposé avant Noël par le ministre de la Justice, proposant des amendements mineurs à la loi 24, maintient cependant le statu quo.

Pourtant, il y a à peine deux ans, le projet de loi fédéral sur la délinquance juvénile fixait à 12 ans l'âge à partir duquel un mineur est jugé en mesure de répondre de ses comportements délictueux devant le

tribunal. Cette volonté du législateur fédéral fut fort mal accueillie, étant jugée rétrograde. Le projet de loi fédéral n'a pas encore franchi le stade de la troisième lecture.

Or, à la lumière des cas mis au jour par l'application de la loi 24, des mineurs de 12 et 13 ans posent des actes criminels graves. Toutefois, la loi 24 ne permet pas de les traiter comme des cas de délinquance, ils sont plutôt considérés comme des jeunes ayant besoin de protection.

La dernière livraison de "Convergence", bulletin de liaison des divers intervenants impliqués dans l'application de la loi 24 estime "qu'il paraît malsain et peu souhaitable de traiter comme un cas de protection l'auteur d'une infraction pour le seul motif que la loi ne permet pas d'agir autrement, surtout que l'on observe une baisse de l'âge de la criminalité".

**Des articles ultra vives?**

La loi sur la protection de la jeunesse est d'autre part attaquée, en partie, sur le plan même de sa cons-

titutionnalité. La cour d'appel du Québec est saisie d'une cause à cet égard.

L'affaire remonte à février 1980. Le juge Guy Lechasseur, du Tribunal de la jeunesse de Saint-Jérôme, retenait alors les arguments du procureur d'une plaignante à l'effet que les articles 60, 61 et 74 de la loi 24 sont "ultra vires" lorsqu'il s'agit d'actes criminels, "une matière de compétence exclusive du Parlement fédéral selon la constitution canadienne".

Ces articles stipulent que la décision de saisir le tribunal est du ressort commun du directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) et de la personne désignée par le ministre de la Justice (PDMJ).

La plaignante avait été victime du vol d'une sacochette et de voies de fait présumément de la part d'un adolescent de près de 18 ans. Le tandem DPJ-PDMJ jugea bon de ne pas judiciariser le prévenu.

La plaignante décida de saisir alors elle-même le tribunal, mais le procureur de l'adolescent estimant

que la procédure prévue à la loi 24 n'était pas à ce moment respectée, réclama la déchéance de la plainte.

Les concepteurs de la loi sur la protection de la jeunesse ont eu recours à toutes les subtilités possibles pour contourner de possibles affrontements de cette nature. Ils ne pouvaient pas éviter cependant la loi fédérale sur les jeunes délinquants. Ainsi, l'article 75 de la loi 24 édicte: "Si on impute à l'enfant un acte contraire à une loi ou à un règlement du Canada, la loi sur les jeunes délinquants s'applique". Or, cette loi relève du code criminel qui donne le droit (article 455) à tout individu de porter plainte.

C'est sur cette base que le juge Lechasseur donna raison au procureur de la plaignante, décision maintenue par le juge Fernand Le-

(suite à la page A2, 2e col.)

Les réactions des juges et des avocats. Dossiers en page A-7.

**LA LOI 24**

Roger Bellefeuille, chroniqueur aux Affaires sociales, fait le point sur cette nouvelle loi dans une série de trois dossiers dont le deuxième est publié aujourd'hui.



### Québécois à New York

Le consul canadien Guy Plamondon, à gauche, a assisté à la réception qui a suivi le visionnement du film "Les bons débaras", en lice pour l'obtention d'un Oscar. Les deux vedettes du film, Marie Tifo et Charlotte Laurier, sont en compagnie du réalisateur Francis Mankiewicz.

## Sept-Iles connaît un hiver d'antan

par Lucien LATULIPPE

Si dame nature continue à distribuer aussi généreusement sa manne blanche pendant le reste de l'hiver en cours, une bonne partie de l'Est du Québec va revivre certains hivers d'antan.

La région de Sept-Iles est la plus comblée. Selon Environnement-Canada à l'aéroport de cette ville, ce secteur de la Côte-Nord avait reçu jusqu'à hier une précipitation totale de 320 centimètres (128 pouces), y compris les 40 cm de la dernière fin de semaine. La couche de neige au sol est estimée à 213 cm à l'aéroport. Elle peut être beaucoup plus épaisse à d'autres endroits de Sept-Iles.

Le bonhomme hiver a été un peu moins généreux dans la région de Baie-Comeau—Hauterive. Environnement-Canada à l'aéroport de Pointe-Label estime à 237 cm la couche de neige tombée depuis le début de l'hiver, y compris les 18 cm de la dernière précipitation. A cet aéroport, la couche de neige au sol est de 61 cm seulement, à cause du vent, mais elle est de beaucoup supérieure ailleurs dans cette région.

Dans le Bas-du-Fleuve, la précipitation totale de l'hiver 1980-1981 est évaluée à 300 cm à l'aéroport de Mont-Joli, avec une couche au sol de 172 cm. La dernière tempête a laissé 40 cm, comme à Sept-Iles et à Gaspé.

De ce dernier endroit, LE SOLEIL a appris, hier soir, que la précipitation totale était de 263 cm, avec une couche de 146 cm au sol. Il a plu

### \$25 millions...

(Suite de la première page)

ministère des Affaires sociales au cours de l'été dernier, ces pensions alimentaires représentaient en moyenne \$200 par mois. Il est assuré qu'une bonne partie de ces sommes pourront être récupérées par le biais du nouveau service de perception.

Le problème serait politiquement moins épineux si c'était chaque créancier touchant de l'aide sociale qui prenait l'initiative de sa-

à quelques reprises dans ce secteur. Ainsi estime-t-on que la précipitation pourrait être de 300 cm, sinon plus.

### Région de Québec

La région de Québec n'a pas été épargnée, bien que l'hiver ait été un peu moins généreux que dans les régions mentionnées auparavant.

Un météorologue de l'Aéroport de Québec mentionnait au SOLEIL, hier soir, que la précipitation totale était de 154 cm de neige, avec 80 cm au sol, alors qu'à la même date, l'an dernier, elle était de 88 cm avec 32 cm au sol. La précipitation de neige normale pour la région de Québec, au 13 janvier, est de 140 cm.

Partout, hier soir, le temps était clair et froid. A 23h, le thermomètre marquait moins 24 à Sept-Iles et à Pointe-Label, moins 20 à Mont-Joli, moins 28 à Gaspé et moins 26 à Sainte-Foy.

Toutes les routes étaient ouvertes, hier soir. Les déblayeurs sont parvenus à dégager, au cours de la soirée, la 138 entre Havre-Saint-Pierre et Sept-Iles et la 132 dans la vallée de la Matapédia. C'était étroit encore à bien des endroits et la chaussée était enneigée.

La Sûreté du Québec a informé LE SOLEIL que les soufflouses devaient se frayer un chemin dans ces amoncellements de neige atteignant, à bien des endroits, jusqu'à 300 cm (10 pieds) de hauteur.

L'Est du Québec ne déplorait qu'une tragédie de la route, hier. La

dresser à un perceur de pension alimentaire et que l'aide sociale réclamait ensuite les arrérages sur les sommes d'aide sociale ainsi payées en trop. Toutefois, les créancières, on le comprend n'ont pas d'intérêt immédiat à poser ce geste, à moins que la pension alimentaire ainsi obtenue ne dépasse largement le montant qu'elles reçoivent de l'aide sociale.

Il est par ailleurs démontré que la très grande majorité de créancières de pension alimentaire touchant de l'aide sociale bénéficient de jugements de cour pour un montant inférieur à leur prestation d'aide sociale.

D'après un porte-parole de la Direction de l'aide sociale M. André Roy, par suite de la mise en vigueur de la loi 183, le nombre d'assistés sociaux ne diminuera pas sensiblement en raison du montant même de ces pensions qui sont presque toujours inférieures à la prestation mensuelle d'aide sociale. Les montants qui leur sont versés pourraient cependant désormais être réduits d'au moins \$10 millions par année si on fait l'hypothèse que tous les jugements impliquant une pension alimentaire seraient respectés.

D'après le directeur de l'aide sociale M. André Roy, il est encore difficile de prévoir les effets de la subrogation. Dans une première étape, les agents de l'aide sociale vont inviter les personnes bénéficiant d'un jugement impliquant une pension alimentaire à se présenter elles-mêmes aux bureaux de perception. Si ces personnes refusent, l'aide sociale utilisera son pouvoir de subrogation en faisant la réclamation à leur place.

### L'âge légal...

(Suite de la première page)

gault, de la cour supérieure du district de Terrebonne.

La cause a été portée devant la cour d'appel.

Si cette interprétation était retenue, l'obligation de passer par le DPJ dans les cas de mineurs accusés d'actes délictueux, en vertu du code criminel, ne tiendrait tout simplement plus.

victime est une personne de la région d'Alma. La SQ à Chicoutimi ne pouvait dévoiler le nom, hier soir. Elle mentionnait que l'accident avait eu lieu à Laterrière.

## Un convoyeur happe le bras d'un ouvrier

Un ouvrier a perdu un bras, hier au cours d'un accident de travail à la brique Citadelle, sur le boulevard Sainte-Anne, à Beauport. M. Raymond Tremblay, âgé de 33 ans, du 650, 119e Rue, dans le quartier Montmorency de Beauport, a été transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

La police de Beauport a été alertée vers 17h45. Elle précise que M. Tremblay a eu le bras droit arraché par un convoyeur et qu'une enquête

## Chrétien fait...

(Suite de la première page)

seignement dans la langue de la minorité.

Les amendements déposés hier viennent ajouter une autre dimension à cet article en ouvrant les portes de l'école de la minorité aux enfants des citoyens canadiens qui ont reçu leur enseignement élémentaire en français ou en anglais au Canada ainsi qu'aux enfants des citoyens canadiens qui ont un enfant ayant reçu son enseignement en français ou en anglais au Canada.

Ceci veut donc dire, en termes plus concrets, qu'un citoyen d'origine italienne demeurant à Montréal, et qui a été éduqué en anglais au Canada, pourra envoyer ses enfants à l'école anglaise. De même, un enfant d'un immigrant honnois demeurant à Montréal, qui

## Reagan "oublie"...

(Suite de la première page)

"Les choses paraissent beaucoup continuer comme avant", a dit le sénateur Charles Grassley, après que M. Donald Reagan, désigné par le président-élu pour occuper le poste de secrétaire au Trésor, eut prédit que l'administration ne tiendrait pas les délais pour la mise en équilibre du budget, en raison d'une économie qui se détériore.

Au cours de sa campagne, M. Reagan avait annoncé qu'il supprimerait le déficit budgétaire d'ici 1983. Mais, la semaine dernière, M. Donald Reagan a déclaré que ce ne serait probablement pas avant 1984.

Le président-élu, a affirmé son porte-parole, "a tout à fait l'intention de tenir ses promesses électorales". Mais, "à la lumière de la conjoncture présente, il revisera ce qui serait dans le meilleur intérêt du pays... Il adoptera certainement une approche pragmatique. Les conditions changent".

### Pourquoi?

Les raisons qui font qu'il est si difficile de tenir les promesses de la campagne sont diverses.

— Des changements de conditions. L'inflation est plus grave aujourd'hui qu'elle l'était il y a seulement deux mois.

— Les réalités politiques. Il paraît inutile de chercher à réaliser certaines promesses.

— La fin de la campagne. En songeant au vote des agriculteurs, M. Reagan s'était engagé à lever l'embargo décrété par l'administration Carter sur les livraisons de céréales à l'Union soviétique.

## Adolescent soupçonné de 26 cambriolages

par Lucien LATULIPPE

Un adolescent de 16 ans serait l'auteur de 26 cambriolages de maisons à Québec. C'est ce que l'enquête a révélé après que ce mineur fut surpris à s'introduire dans une maison de la rue Marie-Louise.

Son présumé complice, âgé de 21 ans a pour sa part rien avoué. Il a été accusé d'introduction par effraction et de possession d'outils de cambriolage. Il a été libéré sous cautionnement.

Le butin dérobé au cours des 26 cambriolages s'élevait à plusieurs milliers de dollars, constitué surtout de bijoux et d'argent. Le tout a été liquidé. Seul a été récupéré un manteau de vision estimé à \$2,800.

La police de Québec faisait aussi part, hier, de l'arrestation de deux individus relativement au vol d'un téléviseur couleur chez Bizier et Caron, dans le Mail Saint-Roch, le 6 janvier dernier. L'appareil a été récupéré et les deux suspects, accusés.

### Hold-up

D'autre part, la police de Québec mentionnait, hier, deux hold-up. A la Banque Nationale, du 399 rue Saint-Jean, un individu non masqué s'est fait remettre \$350, en menaçant une caissière avec un couteau.

Deux individus, chacun armé d'un couteau, ont dérobé quelque \$100 à l'Accommodation Dominique, au 1835 Mgr-Plessis.

A Charlesbourg, trois hold-up ont aussi lieu. A la tabagie Viau, sur le 1ère Avenue, près de la 73e Rue, un individu a mis la main sur \$70. Il était armé d'un couteau.

Au Provisoir, situé sur la 80e Rue, près de la rue Trudel, un individu a menacé l'employé avec une arme à feu coupée et il a raflé environ \$200.

Le troisième hold-up s'est déroulé au bar d'essence LM au 5365 boulevard Henri-Bourassa, vers 21h15. Deux individus ont tenté de voler l'auto du plaignant. Ils sont ensuite entrés dans le bureau pour soustraire la caisse d'environ \$40. Chacun avait un revolver et ils se sont éloi-

gnés à pied. Les armes étaient, semble-t-il, des revolvers pour donner le départ de courses.

Par ailleurs, la police de Québec et celle de Charlesbourg faisaient part, hier, d'une quinzaine de cambriolages de maison enregistrés en fin de semaine.

A Québec, les vols ont lieu sur la rue Saint-Vallier ouest, sur la 6e Avenue, sur la rue Vitruve, sur la 13e Rue, et dans le quartier Neufchâtel, sur les rues Saint-Judes, Saint-Jean, Banville et Levoisier.

De son côté, la police de Sainte-Foy a ouvert une enquête, hier soir, sur le cambriolage de la bijouterie La Licorne, au 3440 chemin des Quatre-Bourgeois. Des témoins racontent avoir vu des jeunes gens enfoncer la porte de verre et briser des comptoirs pour s'emparer du contenu.

Le système d'alarme s'est déclenché. Il était 19h52. Les dommages matériels sont estimés à \$2,000. La valeur des objets dérobés sera connue dans quelques jours, après un inventaire par le propriétaire.

## Dans la construction, le nombre d'heures travaillées augmente

(PC) — Les salariés de la construction ont travaillé en 1979 quelque 60 heures de plus que l'année précédente et l'Office de la construction du Québec affirme qu'il s'agit là d'un des effets bénéfiques du règlement relatif au placement dans l'industrie de la construction adopté en 1977.

Dans son dernier rapport annuel remis au ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, l'Office de la construction du Québec précise que la moyenne d'heures travaillées en 1979 a été de 1,069, comparativement aux 1,088 heures travaillées en 1978.

Ces 61 heures additionnelles ont rapporté aux salariés de la construction une augmentation moyenne de \$1,309.

## De Bané sur les traces de son chef

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Expansion régionale, M. Pierre de Bané, reprend aujourd'hui une tournée de 16 jours dans les pays francophones d'Afrique, afin d'inspecter les projets d'aide canadiens et d'examiner les moyens d'accroître la coopération avec ces pays.

Dans un communiqué, le mi-

ce sont par ailleurs les travailleurs non spécialisés qui ont connu les plus fortes hausses de leur moyenne d'heures travaillées en 1979.

Cette moyenne qui était de 845 en 1978, est passée à 994 heures en 1979, une hausse de 18 pour 100, qui correspond à une augmentation moyenne de revenu de \$2,141.

La première année d'application du règlement a aussi été marquée d'une augmentation du nombre d'heures travaillées. De 1977 à 1978, cette moyenne d'heures est passée de 997 à 1,008.

En 1979, l'OCQ a émis 88,436 certificats de classification "A", 6,849 de classification "B", 1,036 de classification "C" et 15,008 de classification d'apprenti.

## Entente de R.-C. avec ses journalistes à l'étranger

MONTREAL (PC) — La Société Radio-Canada vient de signer une nouvelle entente avec ses correspondants à l'étranger.

Un porte-parole de la société, M. Michel Héroux, a précisé que le nouveau contrat de travail des 11 correspondants à l'étranger des réseaux

français et anglais couvre la période du 1er août 1980 au 31 juillet 1982. L'entente prévoit une augmentation de 9,5 pour 100 pour chacune des deux années.

Les correspondants à l'étranger forment une association plutôt qu'un syndicat.

Il visitera également la Haute-Volta, le Niger et la Côte d'Ivoire.

titution qu'il aurait aimé voir l'Ontario, le plus chaud partisan de la politique constitutionnelle d'Ottawa parmi les provinces, "devenir officiellement bilingue". Mais, a-t-il ajouté, le gouvernement n'a jamais voulu imposer un bilinguisme institutionnel aux provinces.

### Réactions

Les conservateurs ont immédiatement réagi en blâmant le gouvernement de s'obstiner à rapatrier la constitution sans le consentement des provinces.

Nous combattons le geste unilatéral de toutes nos forces, même si les libéraux ont amélioré leur projet de résolution, a dit le député de St. John's East, James McGrath, un des membres du comité mixte.

Quant aux néo-démocrates, ils ne commenteront les nouveaux amendements qu'après la réunion du caucus du parti demain.

Le NPD doit notamment suggérer des changements reconnaissant la propriété provinciale des ressources naturelles auxquelles le premier ministre Trudeau a consenti en échange de son appui et il tentera de convaincre Ottawa de revenir sur sa décision concernant le bilinguisme en Ontario.

### Référendum

Afin de "répondre à plusieurs inquiétudes", Ottawa a décidé de modifier sensiblement la section du projet de résolution touchant la tenue d'un référendum national pour valider un amendement à la constitution en cas d'impasse dans les négociations entre le gouvernement fédéral et les provinces. Ainsi, la tenue d'un "référendum instantané" deviendra impossible et le Parlement fédéral devra adopter une résolution présentant l'amendement désiré.

Après une année d'attente, le Parlement votera une proclamation annonçant la tenue d'un référendum national en deçà de deux ans.

Sept provinces, et non plus huit, représentant 80 pour 100 de la population canadienne, pourront présenter une contre-proposition à tout projet d'amendement fédéral. De plus, une commission référendaire fédérale-provinciale verra à recommander les règles à suivre pour la tenue d'un référendum.

Plusieurs premiers ministres provinciaux ont marqué leur opposition à la tenue de tout référendum national pour briser une impasse entre Ottawa et les provinces. Il y a donc tout lieu de croire que ces concessions ne suffiront pas à les rallier.

Comme promis le gouvernement a modifié son projet de résolution de façon à accorder plus de poids à l'«Ile-du-Prince-Édouard. Un nouvel amendement prévoit que l'«Ile-du-Prince-Édouard pourra s'allier avec n'importe quelle province de l'Atlantique pour appuyer ou refuser toute modification à la constitution. Le projet original prévoyait que l'appui de deux provinces de l'Atlantique représentant 50 pour 100 de la population de l'Est était nécessaire pour changer la constitution.

### La charte

Affirmant "s'être mis à l'écoute des Canadiens", le gouvernement Trudeau a apporté plusieurs changements à sa charte des droits. Ainsi, le premier article a été modifié de manière à rendre encore plus difficile, comme l'avait réclamé le président de la Commission canadienne des droits de la personne, M. Gordon Fairweather, la restriction des libertés fondamentales.

Parallèlement, on ne parlera plus désormais dans la charte des "droits à la discrimination" mais bien des "droits à l'égalité". Cette modification définit clairement l'interdiction de toute discrimination fondée sur le sexe et elle garantit l'égalité des deux sexes devant la loi comme l'avait réclamé le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme.

La protection contre discrimination fondée sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe ou l'âge demeure la même, mais pour satisfaire aux requêtes de plusieurs groupes ethniques, le ministre Chrétien a proposé que soient ajoutés à la charte les mots suivants: "cette charte doit être interprétée d'une façon compatible avec la préservation et la mise en valeur de l'héritage multiculturel des Canadiens".

L'article traitant des droits des autochtones sera réécrit de manière à ne pas nier leurs droits et libertés issus de traités incluant la Proclamation royale de 1763, comme l'avait demandé tous les groupes autochtones qui ont témoigné devant le comité.

D'autres amendements accorderont une meilleure protection contre des fouilles, perquisitions et saisies illégales. Elles garantiront aussi le droit à un avocat et à être informé de ce droit pour toute personne appréhendée.

Elle ne pourra pas se voir refuser une remise en liberté assortie d'un cautionnement raisonnable sans juste cause. Tout accusé d'un crime passible de cinq ans et plus d'emprisonnement aura droit à un procès devant jury et pourra refuser de s'incriminer lui-même.

## le mot du jour

### Mère et maire

Comme l'épouse du maire s'est déjà appropriée le titre de mairesse, si le maire de la ville est une femme, il faut l'appeler Madame le maire et même la maire. Quant au titre de son époux, c'est une autre histoire.

Pierre BELLEAU

### La Quotidienne

7-4-8

Tirage de lundi

Informations: 643-8990

### LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30

Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION

647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"